L'ACTION POPULAIRE

Rédaction : L. C. FARLY, JOURNAL HEBDOMADAIRE ADMINISTRATION : Phone 270

Vol. 1, No. 61 JOLIETTE, JEUDI, 12 FEVRIER 1914. DEUX SOUS LE NUMERO

M. l'abbé Georg. Robitaille

DANS L'INTERET DE LA CLASSE AGRICOLE

La Société des Éleveurs de la Province de Québec tient sa 20ème assemblée annuelle.

L'histoire de cette société.—Bientôt à l'âge de majorité.—Québec à Ontario.—Un Inspecteur du Gouvernement.—Des animaux chers mais de première qualité.—L'octroi du gouvernement.—Des discours précieux.—Du français à Ottawa.—L'exposition de Québec.—Les nouveaux officiers.

DÉCISIONS DES COMITÉS PARTICULIERS

De l'envoyé spécial de "L'Action Populaire."

Montréal le 10— La Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec tient aujourd'hui sa vingtième assemblée générale annuelle à l'Hôtel Quenn, à Montréal. Cette société est la fédération des quatre principales sociétés d'éleveurs d'animaux de pures races de la province de Québec, savoir:—la Société des Eleveurs de moutons, celle des Eleveurs de porcs la Société des éleveurs de Bétail canadien et celle des Eleveurs de Chevaux canadiens.

Chacune de ces sociétés est autonome; elle a son bureau de direction, ses réglements et elle est responsable de la bonne tenue de ses livres de généalogie. Elle est représentée par son président dans le bureau de direction de la Société générale. Tous ceux qui font partie de l'une de ces quatre sociétés sont également membres de la Société générale. Celle-ci ne s'occupe que des intérêts généraux des éleveurs de la province, tandis que les diverses sociétés affiliées s'occupant de leurs intérêts particuliers respectifs.

En l'absence de l'hon. M. Garneau, président général de la Société, retenu à Québec par ses devoirs parlementaires. M. Robert Ness présida l'assemblée qui fut ouverte à 10 heures. Le Dr J. A. Couture agissait comme secrétaire.

En ouvrant la séance, l'hon. M. Ness félicita les membres d'être venus en aussi grand nombre, et fit remarquer qu'il était devenu nécessaire de se réunir dans un local plus spacieux que celui où l'on se réunissait jusqu'ici. La Société atteindra l'an prochain l'âge de majorité. C'est une longue vie pour une association de ce genre. Fondée en 1895 avec une quarantaine de membres, la Société des Eleveurs en compte aujourd'hui 704. Les débuts furent difficiles, comme le sont ceux de toute institution naissante, mais la période critique est passée depuis déjà plusieurs années, et la Société est maintenant en état de faire face à l'avenir avec confiance et de rendre les services qu'elle se proposait de rendre quand elle a été fondée.

" Je suis heureux, a dit le président de déclarer que les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont reconnu l'importance de notre association, les services qu'elle est en mesure de rendre, et qu'ils lui viennent en aide chaque fois qu'il est nécessaire. La Société des Eleveurs est libre, elle ne reçoit pas de subvention des gouvernements mais ceux-ci n'hésitent pas à co-opérer à ses oeuvres quand leur co-opération a été reconnue nécessaire, comme par exemple, pour nos ventes publiques d'animaux reproducteurs."

Le Président invite les membres présents à prendre part à la discussion et à faire connaitre leur opinion sans gêne. Il espère que, comme les années passées, cette discussion sera courtoise, même si elle est très animée et que chacun respectera l'opinion des autres. Il annonce qu'il y aura trois séances, 10 a. m., 2 p. m. et 7 p. m., et que les ministres d'Ottawa et de Québec seront présents à celle de l'après-midi.

Le Président annonce aussi que tous les membres présents à l'assemblées ont cordialement invités à diner à l'Hôtel Queen même, aux frais de la Société. Il espère que tous se feront un devoir d'accepter.

Le Secrétaire donne ensuite lecture de son rapport annuel dont nous extrayons ce qui suit:

La Société comprend 704 membres répartis entre les sociétés affiliées comme suit:

Société des éleveurs de bétail canadien, 174 membres.

Société des Eleveurs de chevaux canadiens 176 membres.

Société des Eleveurs de moutons 303 membres.

Société des Eleveurs de porcs, 158 membres.

Les recettes en 1913 on été de $4,153.74 et les dépenses se sont élevées à $1,923.98, laissant en caisse la somme de $2,230.66.

Les animaux suivants ont été enrégistrés aux divers livres de généalogie dans le cours de l'année écoulée: 334 de la race bovine canadienne, 96 de la race chevaline canadienne, 1738 porcs et 1183 moutons.

La Société a fait sa quatrième vente d'animaux reproducteurs de pure race, le 9 octobre à Montréal et le 15 octobre à Québec. Elle a vendu 317 animaux comprenant:

57 bestiaux Ayrshires.

23 de la race bovine canadienne.

13 Holsteins, soit 93 bestiaux, dont 46 ont été vendus à Montréal et 47 à Québec;

143 moutons, dont 70 vendus à Québec et 73 à Montréal; 81 porcs, dont 39 vendus à Québec et 42 à Montréal.

La Société a reçu l'aide des deux gouvernements pour faire cette vente. Celui d'Ottawa a payer les frais de transport des animaux depuis les points d'achat jusqu'à ceux de vente, et il a fait tuberculiniser le bétail par ses médecins vétérinaires. Le gouvernement de Québec a assumé le déficit qui sera d'environ $1,600.

La province de Québec n'est pas aussi arriérée, en ce qui regarde l'élevage des animaux de pures races, qu'on semble le croire en certains quartiers. Ainsi, elle compte autant d'éleveurs de moutons de pures races que toutes les autres provinces du Canada réunies, y compris Ontario; elle a fait enrégistrer autant de moutons que toutes les autres provinces réunies. Ontario non compris. Elle a à son crédit autant de transferts, c'est-à-dire de ventes de moutons, qu'Ontario. Quant à l'élevage du porc elle occupe le deuxième rang pour le nombre d'éleveurs de porcs de pures races. On sait aussi qu'elle occupe le premier rang pour l'élevage du bétail Ayrshire et le second pour celui des Holteins.

L'HISTOIRE DE LA SOCIETE

M. Louis Lavallée, argriculteur bien connu, compare ingénieusement la Société à un jeune homme qui avance peu à peu dans la vie.

L'enfant qui a une bonne éducation, une instruction suffisante et subit une direction sure pousse fort et vigoureux.

La Société des Eleveurs a reçu une éducation saine, une inspiration sure et vigoureuse de ses fondateurs et particulièrement de son président et de son secrétaire actuels. On se rappelle ses premières années alors qu'elle comptait cinq membres, puis son adolescence, où dans une salle étroite, entre une dizaine de vaillants, elle rencontrait une vie difficile.

Depuis surtout neuf ans les choses ont changé, les membres se sont faits plus nombreux, ils sont aujourd'hui 700 c'est plus que du progrès, c'est un triomphe.

Le jeune homme à ving ans est remarqué, il rend déjà service à ses voisins, à son comté, souvent à son pays.

Telle cette société qui étend peu à peu son influence et de par l'union de ses membres rend déjà des services éminents à toutes la classe agricole, à la province du Québec, au Dominion entier.

C'est l'espoir de M. Lavallée qu'elle augmentera de 200 pour cent à son âge de majorité pour continuer à pousser vigoureusement et à réaliser les espérances modestes mais fortes de ses fondateurs.

QUEBEC A TORONTO.

On demande ensuite à ceux qui ont été appelés à représenter la société à la convention des éleveurs de tout le Dominion tenue dernièrement à Toronto de donner leur rapport.

M.M. Denis, Bryson, Ness et le docteur Couture le résument à peu près ainsi: Ils ont été reçus les bras ouverts à Toronto. Nos amis les anglais ont même accepté la proposition de la société demandant d'accepter un cinquième représentant à cette convention.

S'ils s'opposent à quelqu'une de nos propositions, ils s'y rendent volontiers dès que nous leur en expliquons la justesse et le bien fondé. On obtient justice d'eux dès qu'on est convaincu que l'on a raison.

M. Denis considère que notre province a fait beaucoup de progrès ces dernières années et que nous sommes maintenant en état d'acheter à peu près tout le stock d'animaux désirables dans le Québec.

UN INSPECTEUR DU GOUVERNEMENT.

M. Frenet relève alors un certain projet du gouvernement prévoyant à la nomination d'un inspecteur qui examinerait tous les animaux la veille de leur vente à l'enchère par la société des éleveurs.

Suite à la 4e page.

Notre Conseiller Legislatif.

Un homme du district.

L'Hon. L. P. Bérard a du donner sa démission comme conseiller de la division DeLanaudière, dans les circonstances que l'on sait.

Nous aurons donc sous peu un nouveau conseiller législatif. Sa nomination est laissée au choix du Lieutenant-Gouverneur en conseil, c'est-à-dire, en définitive aux ministres de la Province.

Si le Conseiller législatif n'est qu'une scène de magistrat, chargé de sauvegarder les intérêts du Roi et les intérêts les plus élevés du peuple de notre province, nous ne comprenons pas pourquoi un conseiller est nommé pour telle division plutôt que pour une autre.

Si le conseiller législatif n'est pas mandataire de la population d'un comté, s'il est responsable devant le peuple et inamovible, nous persistons à croire que de par sa nomination comme conseiller de telle ou telle division, il se doit particulièrement, quoique d'une manière irresponsable aux meilleurs intérêts de cette division.

Or pour notre part, nous sommes d'avis, que pour connaitre les vrais intérêts d'une région quelconque, d'y avoir vécu dans sa première jeunesse, mais bien d'être *un homme de la région*, c'est-à-dire d'avoir été mêlé aux questions les plus importantes qui ont pu s'y discuter durant quinze à vingt ans. Et cet homme là, non député, nullement responsable à un parti, si ce n'est par une reconnaissance intérieure à son devoir, sera alors indépendant de causes qu'il aura pu défendre pour faire plaisir à ses chefs ou à des amis, mis en demeurer de juger seul des questions qui lui sont soumises, il pourra donner une opinion absolument désintéressés et une opinion éclairée.

Il ne pourra être même légitimement influencé par des coteries qu'il n'aura jamais pu apprécier auparavant, pour mieux connaitre les hommes de sa région, il saura mieux la valeur de leurs opinions l'importance et la signification de leurs démarches. Et il lui faudra ces connaissances pour demeurer le véritable conseiller du gouvernement, en dehors des intérêts de parti, vraiment homme de conseil et non simple mangeur à la crèche, ou riche quêteux d'un titre honorifique.

Si le Conseil Legislatif, n'est qu'une noblesse déguisée dans notre gouvernement démocratique, si le titre d'HONORABLE ne sert qu'à récompenser des bourses et non des hommes, nous croyons nettement qu'il n'a pas sa raison d'être, que son abolition demeure une chose délicate mais nécessaire et dans les vrais intérêts du peuple.

Si les conseillers sont là pour quelque chose ils doivent être choisis avec discernement, le peuple crie lorsque des noms passent qui ne représentent que des fortunes et qui ne rechercheront que des pots de vin fardés d'un titre honorifique.

Pour la renommée du gouvernement Gouin qui compte de nombreux amis même parmi les rangs du parti conservateur, à cause de l'administration progressive et éclairée qu'il a donné à la Province, nous désirons que le nouveau conseiller législatif soit un homme de la région dont il devra sauvegarder les intérêts.

Nous n'avons pas à mentionner de noms, nous savons que des requêtes ont été présentées favorisant la nomination de M. Ls Bazinet, de M. Jos Lafontaine ancien député de Berthier et de M. Jos Gadoury, shérif de notre district. Il y a peut-être d'autres personnalités bien vues des ministres et qualifiées pour prendre la place laissée vacante.

C'est là une question de mérité où nous croirions nous immiscer sans raison. Nous croyons fermement qu'il se trouve dans notre région un homme qualifié pour devenir Conseiller législatif de la division DeLanaudière, et nous croyons de même que le gouvernement s'honorera en désignant cet homme à l'attention du Lieutenant-Gouverneur.

L. C. FARLY

L'INAUGURATION DE L'ECOLE NORMALE

Pour des raisons incontrolables, l'Action Populaire n'a pu envoyer un représentant attitré à cette magnifique fête.

Nous donnons le compte-rendu fait par "La Patrie"

Mardi à 2 heures p. m. a eu lieu l'inauguration officielle, de l'Ecole Normale de Joliette sous la présidence d'honneur de Mgr Forbes, évêque du diocèse de Joliette.

Environ 150 personnes ont pris part à cette démonstration qui a rapporté le succès le plus vif et le plus complet. On remarqua un nombreux clergé, composé des dignitaires et du personnel de l'évêché et du Séminaire ainsi que plusieurs prêtres étrangers. Etaient aussi présents: M. le chan. F.-X. Piette, curé de la cathédrale; les Révds PP. Jos Morin, Supérieur du Séminaire: J. Houle ass.-sup.; J. E. Saucier, préfet de discipline; Ls Léger, Procureur, etc. Parmi les laiques on remarquait W. J. Alex Guilbault, maire de Joliette, M. le juge F.-O. Dugas; Sir Lomer Gouin et M. J. Tellier, chef de l'Opposition dont on avait annoncé la présence, ont envoyé des télégrammes d'excuse que des devoirs impérieux les retenaient à la Législature de Québec.

Tout un joli programme de musique et de déclamation fut exécuté avec un rare bonheur par les élèves de cette institution. L'on a particulièrement applaudi un "Grand choeur de chant par Riga et une dissertation donnée par plusieurs demoiselles sur le "But de l'Education."

On a toutefois quelque peu modifié le programme tel que premièrement défini. A travers ces divers morceaux de musique et de chant, etc., plusieurs discours ou conférence ont été donnés par des personnages éminents.

Le premier orateur fut M. l'abbé Iréné Gervais, principal de l'Ecole Normale. Dans une allocution courte, mais précise et éloquente, il a fait l'historique et démontré l'importance de l'Ecole Normale de Joliette.

L'Hon. M. Boucher de la Bruyère surintendant de l'Instruction Publique, a vivement félicité l'esprit d'initiative et de générosité des citoyens de Joliette, parce que votre ville est la première, a-t-il dit, qui a placé plus haut les intérêts de l'Education que ses intérêts matériels en exemptant des taxes l'Ecole Normale dont le gouvernement provincial nous avait fait don.

M. l'abbé Bonin, de Saint Barthélemi qui est le doyen des curés, a fait un éloquent plaidoyer en faveur de la cause sacrée de l'éducation.

Mgr J. G. Forbes évêque de Joliette, a entre autres choses, intéressantes déclaré qu'une Ecole Normale est pour la classe féminine ce qu'est un petit séminaire pour les jeunes gens.

M. Magnan, inspecteur d'écoles, a terminé cette brillante série de discours en démontrant l'utilité et l'importance des Ecoles Normales en général.

Somme toute, cettte belle démonstration a bien servi la cause de l'éducation et a été tout à l'honneur de notre jeune cité.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE NOS MAISONS D'ÉDUCATION

L'aisance et souvent la pauvreté des parents.--- Les dons.--L'octroi du Gouvernement.

C'est un fait reconnu même des adversaires les plus déterminés de l'enseignement classique que le clergé a été dans la Nouvelle-France le premier initiateur des oeuvres éducationnelles et dans notre province du Québec le soutien à peu près unique des collèges qui préparaient non-seulement à la prêtrise mais aux professions libérales.

Le clergé recevait en retour de l'enseignement même profane qu'il donnait dans des maisons construites et entretenues à ses frais, une rémunération de la part des parents, puis de la part du gouvernement.

Pour être aussi bien fixé que possible sur cette question des ressources financières dans notre enseignement envisageons comme d'ailleurs dans toute question d'affaire, les dépenses puis les recettes.

La dépense première qui s'imposait était la construction des édifices même qui devaient hospitaliser nos écoliers.

Ces collèges commerciaux ou classiques ont été construits en pierre pour la plupart, suivant des principes d'architectures assez économiques, laissant pénétrer à l'intérieur le plus de lumière possible.

Ce furent en somme des logements confortables, très dispendieux parce qu'ils étaient faits pour longtemps et devaient loger des centaines d'écoliers et de professeurs.

On évaluerait au bas mot le coût de ces bâtisses considérables à une centaine de mille piastres en moyenne. Ce chiffre minimum nous servira pour faire un relevé succint des dépenses.

L'entretien de ces maisons s'élevait même dans les conditions les plus économiques possibles à mille piastres par année, toujours au bas mot.

Les professeurs enseignant les quatre dernières classes du cours classique devaient certainement être estimés à $1500.00 par an disons à $1200.00 y compris leur nourriture et leurs vêtements.

Cependant les professeurs religieux n'ont jamais réclamé un sou, les prêtres séculiers enseignant n'ont en moyenne qu'un salaire dérisoire de $100.00 par année. On peut saisir de suite l'énorme déficit toujours comblé le renoncement des réligieux ou du clergé séculier, qui ont donné leur temps non en retour d'un salaire convenable mais dans un but surnaturel que l'on peut bien ne pas comprendre mais dont on ne peut s'empêcher de réaliser au moins la valeur économique.

Calculons maitenant les recettes dont peuvent disposer ces maisons d'éducation.

Les parents *en moyen* paient aujourd'hui $50.00 par année pour l'instruction de leurs enfants, une dizaine de piastres pour d'autres accessoires comprenant le mobilier, la bibliothèque, le fumoir, etc. mettons en tout $60.00. Donc $6.00 par mois en moyenne par élève. Une classe pour être avantageuse à tous doit comprendre au maximum de 30 élèves les recettes seraient donc de $180.00 par mois en moyenne. Chaque classe occupe en moyenne quatre professeurs. Qu'on calcule maintenant les dépenses de construction, d'entretien du matériel, puis un salaire convenable allouer aux professeurs et on sera en présence d'une dette sèche de plusieurs milliers de dollars. Cependant reste la pension. Elle se donne au même prix que dans les maisons de pension ordinaire. Les recettes en sont donc peu élevées comparées à l'intérêt et au fond d'amortissement qu'il faut donner au capital. L'octroi du gouvernement s'ajoute pour une valeur d'un mille et quelques centaines de piastres, et c'est tout.

Faisons la comparaison avec les maisons d'éducation anglaise qui chargent en moyenne de $100 à $200.00 par année pour l'enseignement, qui reçoivent des dotations énormes des capitalistes anglais. Si nos collèges parviennent à se maintenir, c'est que l'administration est faite de la manière la plus économique, que le personnel n'est pas payé, que le clergé séculier déverse là une forte partie des épargnes qu'il vient à amasser.

Ceux qui croient à des améliorations couteuses possibles dans ces maisons d'éducation, envisagent bien la situation actuelle avec ses maigres ressources, seulement ils sont d'avis que les parents devraient payer plus cher pour avoir des professeurs plus compétents, du moins dans certaines classes et un enseignement scientifique accompagné d'expérience coûteuses mais indispensables.

Or il faut bien compter que la grosse majorité des parents qui donnent un cours d'étude à leurs enfants sont dans une aisance plutôt moyenne, qu'ils n'ambitionnent pas que leurs enfants deviennent des savants ou des experts, mais soient simplement en état de gagner leur vie honorablement, selon leurs goûts et leurs aptitudes.

Si les collèges classiques, qui améliorent constamment leur système d'enseignement surtout pour ce qui est des sciences, en venaient aux méthodes très dispendieuses employées dans les collèges anglais, leurs portes se fermeraient à bon nombre d'élèves dont les parents ne pourraient frayer les dépenses.

C'est ici que pourrait s'affirmer davantage le rôle du gouvernement en créant d'autres institutions subventionnées par lui où tous paieraient pour l'instruction des plus pauvres.

Il y aurait alors place pour une étude approfondie du budget provincial: savoir si nous pouvons diminuer certains crédits pour accorder des sommes considérables à des améliorations dont en ne sent pas bien l'urgence d'une manière générale, habitués que nous sommes à recevoir presque gratuitement une éducation et un enseignement qui revient cependant aux pouvoirs religieux et civils. L'Eglise se doit

Suite à la dernière page

Amérique du Nord
Europe
Afrique

Dans le Monde

Océanie
Amérique du Sud
Asie

Le Trône de Portugal.

LE PRETENDANT EST MAINTENANT DON MIGEUL DE BRAGANCE, L'EX-ROI MANUEL AYANT RENONCE A SON TITRE ET A SES DROITS.

Londres, 2 — Le roi Manuel de Portugal a perdu $50,000 de son revenu annuel. Jusqu'à samedi dernier, cette somme lui a été payée sur la casette même de Georges V, qui lui a conséquemment fait perdre son titre de "Roi" en Angleterre.

L'évènement qui a coûté au jeune fils de la malheureuse reine Amélie le titre de "Roi" s'est produit lorsque le père de la Princesse Augustine de Hohenzollern refusa de consentir au mariage de Manuel avec celle-ci s'il ne cessait de prendre part d'une façon quelconque au mouvement révolutionnaire portugais.

L'infortuné Manuel, la veille de son mariage avec la princesse Augustine à Sigmarengen, a donc renoncé par contrat officiel à ses droits au trône du Portugal en faveur de la maison de Bragance.

Il y a six semaines, à une réunion des membres de cette maison, à Vienne, Don Miguel de Bragance, âgé maintenant de 61 ans, a été choisi comme prétendant au trône du Portugal.

On prédit la chute de la République dans une période n'excédant pas six mois.

——(:o)——

Les femmes Hongroises.

ELLES S'INSURGENT CONTRE UNE TENTATIVE DE L'AUTORITE MILITAIRE POUR REGENTER LA MODE.

Vienne, 2 — Les femmes hongroises sont indignées des règlements édictés par le feld maréchal baron Feteke. Ces réglements interdisent à ces dames d'apparaitre aux bals militaires et autres fonctions sociales avec des jupes fendues sur les côtés. On a dû remettre indéfiniment un bal à Budapest parce que les dames refusaient de se rendre aux décisions du baron Feteke. L'une des élégantes, au cours d'une interview, a dit: "Nous obéissons aux costumiers de Paris et de Budapest et non au commandant de la garnison. Nous aimons les jupes fendues, puis, nous avons nos toilettes et ne prétendons pas en acheter de nouvelles toutes les semaines.

——(:o:)——

Un Lord-Maire Facteur.

La ville d'York a cette année pour lord-maire un facteur de chemin de fer, M. Hartley, qui a débuté comme poseur; il jouit d'une grande considération parmi ses concitoyens, qui l'avaient déjà appelé à faire partie de divers corps élus. Le maire de Swindon est un ancien mécanicien. En 1908, un conducteur fut choisi à l'unanimité comme maire de Gratham, et en 1910 Doncaster a confié le même poste à un forgeron qui avait passé toute sa vie dans les ateliers de la Compagnie du Nord. Lorsqu'un aiguilleur fut élu maire d'Aberavon en Glamorgan, trois cents de ses camarades l'accompagnèrent à l'église, sous la conduite d'un des leurs, député au Parlement. Un chef de gare est président du Conseil de district de Bampton et possède en cette qualité des pouvoirs judiciaires; beaucoup d'employés de chemins de fer sont juges de paix.

Lors d'une visite récente du roi et de la reine d'Angleterre aux ateliers de Crefe, ils furent reçus à la gare et harangués par le maire, qui est un aiguilleur du chemin de fer du Nord-Ouest.

tats être meilleurs que de ce côté du détroit.

Pour éviter la guerre en Irlande.

M. DONALD MACMASTER EXPLIQUE LE FONCTIONNEMENT DE CERTAINE LOI ACTUELLE.

Londres, 11.—Dans un discours prononcé, hier soir, devant ses électeurs de la division de Chertsey, M. Donald Macmaster, C. R., M. P., parlant du Home Rule, a déclaré que la loi adoptée par le parlement introduisant un changement important dans la constitution, en ce qui concerne les fonctions du souverain.

D'après l'ancienne constitution une loi devrait recevoir l'assentiment des deux chambres du parlement avant de pouvoir obtenir la sanction royale, mais maintenant les conditions sont complètement changées et la loi adoptée par le parlement permet de demander l'approbation royale pour une mesure votée par une seule chambre. Dans ces circonstances, le roi ne se trouve plus obligé de suivre les anciens précédents.

M. Macmaster déclare que le bill sera préjudiciable à l'Irlande, au Royaume-Uni et à l'Empire tout entier.

L'hon. sir Edward Hutton a également pris la parole à cette assemblée.

——(o:)——

On fait la guerre à la Main Noire.

ON VEUT METTRE UN FREIN AU CRIME.

New-York, 11.—Carmini Licenziata, qui était accusé de meurtre, a été acquitté, hier. Il avait tué d'un coup de feu, dans la rue Hester, le 24 novembre dernier, Luigi Giordano.

Licenziata a raconté que, pendant un an, il avait été poursuivi par les bandits soudoyés par Giordano; qu'il avait été atteint par quatre balles, en diverses occasions, et qu'une bombe avait été déposé dans le magasin de son frère.

Le jour du meurtre, Licenziata fut rencontré par Giordano, qui lui demanda la somme mentionnée dans une lettre portant la signature de la "Main Noire". Des témoins ont déclaré que Giordano portait un revolver, qui lui fut enlevé par son amis, dès qu'il fut tombé mortellement blessé.

Depuis quelques mois, la police déploie une grande activité dans le but de mettre fin aux crimes de la "Main Noire". Récemment, au cours d'un procès, un jeune bandit fit des révélations sensationnelles et avoua que, pour lui comme bien d'autres jeunes vauriens, la vie d'un homme ne valait pas plus que la vie d'un insecte.

Le procureur de district, M. Whitman, a décidé d'avoir recours à tous les moyens pour mettre un frein au crime.

——:(o):——

Un annuaire de la santé.

L'intérêt que le public porte, depuis quelques années, à toutes les questions de santé et d'hygiène est parfaitement justifié. La santé est le premier bien de l'individu, et des individus sains font une société forte. La santé est un facteur important dans la vie nationale d'un peuple: si la mortalité infantile n'était pas aussi élevée chez les nôtres, au lieu d'être 2,000,000 au Canada, nous serions 3,000,000.

Il vient de paraitre un "Annuaire de la santé," fait avec soin, édité par l'"Imprimerie Bilaudeau," 71, rue des Commissaires, à Montréal. Cet Annuaire grand in-8 de 64 pages, doubles colonne, contient une foule d'articles précieux sur la physiologie, la santé, l'hygiène, le traitement des maladies, des anecdotes, etc. Il sera utile à tout le monde, et les médecins eux-mêmes ne dédaigneront pas de le lire. L'Annuaire est en vente, à 10 sous, chez tous les libraires et dans tous les dépôts de journaux.

SOMMAIRE

Aux lecteurs. — Calendriers pour 1914. — Soins de la santé. — Parler santé. — Hygiène de la beauté. — Origine des maladies. — Description du corps humain. — Rhumatisme. — Les commandements Contre le rhumatisme. — Hygiène de la marche. — Tempérance dans les repas. — Flanelle. — L'éducation et la santé. — Bain d'yeux, chaussures, etc. — Constipation. — Impression d'une poitrine. — Mot de charité, etc. — Crédulités d'autrefois. — L'art médical, vieux français. — Tuberculose. — La vieillesse. — Effets de l'hérédité.— Principe de vitalité, exercice. — Médecin de campagne, poésie.

——(o)——

S'il avait su le français.

UN COMMIS EST CAUSE QU'UNE JEUNE FILLE PERD LA TETE DES SUITES DE LA FATIGUE QU'ELLE A ENDUREE — AMENEE DANS L'OUEST

North Bay, Ont., 11.—On vient de descendre, ici d'un train une jeune française, du nom d'Octavie Fournier. Cette personne est dans notre pays depuis trois mois. Elle y vint avec l'espoir de trouver une position mais ne put en obtenir; son insuccès provient de son ignorance totale de la langue anglaise.

Il n'y a pas longtemps, Mlle Fournier recevait une lettre de sa mère qui est veuve. Mme Fournier engageait sa fille à retourner, en France où, dit-elle nous pourrons vivre avec vingt sous par jour. Mlle Fournier incapable de se faire comprendre acheta, à tout hasard, un billet. L'agent qui le lui vendit avait compris que Mlle Fournier désirait s'en venir vers l'est. La pauvre fille, harassée, fatiguée, rendue incapable de s'exprimer dans la langue de Shakespeare fut prise de découragement à un point tel qu'elle en devint folle. On a dû la conduire dans un asile.

——(o)——

DESASTRE

Melle Alma, devenue grandette, a maintenant un album sur lequel ses amis sont invités à écrire. L'un d'eux venait de tracer de sa plus belle main les mots suivants:

—Quoi de plus rare que l'amour vrai!

Toto en furetant a lu cette ligne et, a écrit au-dessous:

—C'est un Chinois avec une moustache.

La misère à chaque repas.

L'INDIGESTION PEUT ETRE GUERIE PAR L'USAGE DES PILULES ROSES DU Dr. WILLIAMS.

Si votre digestion se fait mal, vous ne pouvez tirer de vos aliments toute la nutrition qui vous est nécessaire. Les douleurs que vous éprouvez sont une protestation de votre estomac qui ne peut faire son travail. C'est alors que vous perdez tout appétit, que vous avez de gros maux de tête, des douleurs aigues dans la poitrine et l'abdomen, la cardialgie et autres symptômes alarmants.

L'indigestion ne se guérit pas par des laxatifs et les aliments pré-digérés ne servent qu'à rendre l'estomac plus paresseux encore. L'indigestion ne peut être guérie qu'en tonifiant et en fortifiant les nerfs qui contrôlent l'estomac.

Les Pilules Roses du Dr William ont guéri l'indigestion des milliers et des milliers de fois parce qu'elles purifient et enrichissent le sang. De cette façon elles améliorent l'appétit, écartent les souffrances causées par l'indigestion et rendent la nourriture profitable. Voici une preuve de ces avancés. Mme Georges Bien, Great Shemogue, N. B., dit: "il y a quelques années je fus terrassée par une fièvre qui me laissa avec une maladie nerveuse stomacale. J'en vins à bout apparemment, mais le mal ne peut être totalement enrayé car dans l'été de 1912 j'us une rechute. J'ai pris beaucoup de remèdes et je fus soignée par deux médecins, mais au lieu de prendre du mieux il semblait que j'allais de mal en pis. Je ne pouvais manger sans endurer des douleurs les plus intenses; le lait même me bouleversait. Je ne dormais presque pas et à la fin je voyais venir la nuit avec terreur. C'est alors que j'ai lu dans un journal l'histoire d'une femme qui avait souffert comme moi et qui avait été guérie par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. J'ai décidé d'essayer ces pilules et après en avoir pris trois boites je pus constater qu'elles me faisaient du bien. J'ai continué à en faire usage jusqu'à ce que j'en eus pris huit boites, après quoi tout mon mal était disparu. C'est donc grâce aux Pilules Roses du Dr Williams si je suis de nouveau en santé après avoir pratiquement abandonné tout espoir de guérison."

Les Pilules Roses du Dr William sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou elles seront envoyées par la malle au reçu de 50c pour une boite ou de $2.50 pour 6 boites, si l'on écrit à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville.

Chs Desroches
MARBRIER
Rue De Lanaudière.
Tél. Bell 325

J. O. PAGE
H. C. S.
Agent d'Assurances.
Tél. Bell 53 8 Ste-Marie.

J. H. PERRAULT
TAILLEUR
58, RUE NOTRE-DAME
31-7-14

CAMILLE BARRETTE
EPICIER
.....COIN.....
Notre-Dame et St-Chs Borromée.
Tél. Bell 29.
31-7-14

PLUS de MAUX de TETE

LES maux de tête sont les pires ennemis du genre humain. Combien de personnes endurent tous les jours cette douleur persistante sans se rendre compte de son origine.

LA CAUSE n'est jamais recherchée par la majorité des souffrants, ils endurent et s'étonnent de voir ce mal constant.

Quatre-vingt pour cent des maux de tête sont causés par la défectuosité de la vue. Avec des verres appropriés, toutes ces douleurs accablantes disparaissent.

Notre examen de la vue est fait avec soin et scientifiquement. Nous donnons des verres pour la correction de toutes les défectuosités, et toutes nos corrections sont absolument garanties.

Demandez notre livret spécial.

EMILE PREVOST
OPTICIEN ET OPTOMETRISTE
20 RUE SAINTPAUL, JOLIETTE.

La Meilleure Récolte et la Plus Considérable
POUR 1914.

MONSIEUR LE FERMIER,

"Vous pouvez épargner de l'argent en achetant de la Potasse, de l'Acide Phosphorique et du Nitrate de Soude et mélanger votre engrais sur votre ferme. Dans ce cas vous saurez pour quoi vous donnerez votre argent et ce que vous recevrez, et vu que nous tenons les trois ingrédients pour faire un engrais riche en Potasse, vous pouvez acheter cette marchandise de nous, les mélanger sur votre ferme et sauver aux alentours de $8.00 à $10.00 la tonne. Ne vous contentez pas de notre assurance mais essayez-le et soyez convaincu. Tout engrais doit contenir autant de Potasse que d'Acide Phosphorique, de fait, pour le Tabac plus de Potasse que d'Acide Phosphorique. Si vous voulez obtenir les meilleurs résultats possibles de votre ferme, essayez ce mélange. Nous avons acheté notre Potasse de German Kali Works de Toronto, et comme vous le savez, ils sont l'agence Canadienne du Syndidat de Potasse et ne tiennent que de la Potasse pure. Tous fermiers qui désirent obtenir de grosses récoltes de leurs fermes devraient voir immédiatement

H. ST-GEORGES, 149 rue Notre-Dame

Dans les Pilules.

Un client à son docteur:

—Vous croyez donc que je puis avoir confiance dans vos pilules contre le rhume. Elles ne contiennent pas de poison?

—Confiance absolue. Je ne mets rien dedans.

Dr G. M. Blondin
CHIRURGIEN-DENTISTE
12 Place Lavaltrie
6mrs1an Joliette

L'ALMANACH DES ADRESSES
DE LA VILLE DE JOLIETTE

Les adresses de tous les occupants, locataires ou proprietaires de Joliette.

PRES DE 4000 NOMS

Ce livre devrait être entre les mains de tout Citoyen.

EN VENTE AU BUREAU DE "L'ACTION POPULAIRE."

LE CAS DE L'ABBE LEMIRE

Le cas de l'abbé Lemire, député à la Chambre Française et refusant de se soumettre à son évêque condamnant ses affinités avec la gauche, a trouvé de multiples échos dans notre presse canadienne.

On a surtout considéré le point de vue religieux méconnu par un prêtre qui trouvait deux hommes en lui: le prêtre et le député.

Nous n'avons nullement l'intention de tenter la justification de la position prise par l'abbé Lemire, seulement nous désirons expliquer jusqu'où s'étend pour un catholique et particulièrement pour un prêtre, la liberté civique, comment une autorité religieuse peut parfois condamner une position et en accepter tacitement une semblable. Cependant il n'y a point dans ces coups partiels très durs à accepter, place à la moindre résistance si l'on veut demeurer franchement catholique.

Nous laissons maintenant la place à la démocratie de Paris, qui définit le cas de l'Abbé Lemire.

On ne pouvait résumer moins longuement une aussi longue énigme.

Je crois bien traduire le sentiment de nos amis en disant avec quelle émotion douloureuse, tous, nous avons connu que la rupture s'était accomplie entre M. l'abbé Lemire et l'autorité ecclésiastique.

Jusqu'à la dernière minute, nous n'avions pas voulu croire qu'elle fût possible. Nous ne voulions pas la prévoir: nous ne la prévoyions pas. Et lorsque certains s'étonnaient de ce que nous publiions si peu d'informations — juste l'essentiel — sur ce conflit navrant nous répondions:

—Attendez! Tout s'arrangera, vous le verrez. Et alors, à quoi bon donner une allure de polémique à cette discussion d'une exceptionnelle gravité entre un évêque et l'un de ses prêtres?... Ni l'Eglise, ni personne, n'y gageraient rien. Et l'on ne pourrait risquer ainsi, tout au contraire, que de compromettre le résultat final, — celui que nous attendions, celui qui, hélas! a trahi nos espérances.

On sait à quel point nous sommes attachés à la liberté civique des catholiques, et que nous ne laissons jamais passer une occasion de l'affirmer et de faire écho à la parole, si souvent répétée, du Pape et des évêques, témoignant du respect que l'Eglise a toujours marqué, et qu'elle entend marquer plus que jamais pour cette liberté intangible. Et cependant disons-le nettement, l'abbé Lemire devait se soumettre. Car l'abbé Lemire est prêtre, et son sacerdoce lui crée, vis-à-vis de l'autorité épiscopale dont il relève, des devoirs particuliers, l'astreint à une discipline particulière... Prêtre — en vérité, est-il besoin d'y insister? — sa situation ne saurait être, n'est pas, devant son évêque, celle d'un laic catholique quelconque.

—Mais, objectera-t-on, aucune faute doctrinale n'a été relevée contre l'abbé Lemire.

A quoi nous répondrons qu'en effet on ne reproche pas à M. l'abbé Lemire de s'être jamais égaré dans l'un de ces systèmes périlleux ou nettement erronnés, récemment encore condamnés solennellement par le Souverain Pontife sous le nom de modernisme et où s'est perdue l'âme sacerdotale de quelques prêtres de Jésus-Christ. Il n'y a pas de si longues années, en somme, que nous assistions à un sermon de M. l'abbé Lemire — du chanoine Lemire — dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois, de Paris. C'était vraiment la bonne, simple et traditionnelle doctrine qu'il prêchait là chaque année pendant le Carême... Et jamais, je crois bien, nul ne songea à critiquer l'enseignement que donnait celui qui, prêtre et député, ne parlait, dans le vieux sanctuaire, comme c'était son devoir, qu'en prêtre.

Cependant, si, Mgr Charost reproche à l'abbé Lemire une faute contre la doctrine. Il l'accuse de "tenter de soustraire ces actes (les actes de sa vie publique) à l'autorité de l'Eglise", — de trop séparer dans sa vie de prêtre et de citoyen. Voilà quel grief doctrinal précis invoque contre M. l'abbé Lemire son évêque. Mais ce grief — remarquons-le — ne vise M. l'abbé Lemire que pour son attitude dans le conflit même que nous déplorons, et non pour sa conduite antérieure à ce conflit. D'où nous pouvons conclure que si Mgr Charost — le prélat s'est d'ailleurs, croyons-nous, plu à le reconnaître — refuse à son prêtre l'autorisation de se présenter de nouveau à la députation, ce n'est point pour des raisons doctrinales.

Ce n'est point non plus, assurément, à cause de son apostolat social Cet apostolat, en effet, n'a jamais présenté un caractère bien révolutionnaire. Nous ne pensons point blesser l'abbé Lemire en disant qu'il est, socialement, un conservateur, au sens d'ailleurs, le plus noble du mot. Celle de toutes ses oeuvres sociales qui est la plus chère à son coeur, celle que l'on peut appeler l'oeuvre de ses oeuvres, ne nous a-t-elle pas révélé, à cet égard, un peu de son âme?... Avec quelle joie M. l'abbé Lemire n'eût-il pas vu tous les ouvriers de France, chaque dimanche, accompagnés de leur femme et de leurs enfants, s'évader de l'âpre et meurtrière cité industrielle vers le petit jardin, vers le petit coin de terre, où ils pourraient goûter largement la satisfaction d'être *chez soi*, de lever, vers le ciel du Bon Dieu, un front quelque peu allégé des soucis de la semaine, d'aspirer à pleins poumons l'air pur qui fait les santés fortes et les générations robustes?

Certes, nous n'irons pas jusqu'à dire — ce serait bien mal traduire notre pensée — que nous n'apprécions pas cet idéal. Tout de même, ce n'est point guidé par lui—et par lui seul—que l'on fera des révolutions ou, plus simplement, que l'on replacera notre société sur son axe. Il y faut tout au moins pour l'instant, un effort un peu plus hardi, un peu moins placide... Mais M. l'abbé Lemire a une âme de conservateur...

Qu'est-ce donc que reproche surtout Mgr. Charost à M. l'abbé Lemire?... Si nous avons bien compris les lettres du prélat, ce sont les fréquentations politiques du prêtre-député d'Hazebrouck, c'est l'allure, le tempérament, en quelque sorte, de sa politique. Et il faut bien constater—c'est un fait—que, surtout depuis son élection de 1910, M. l'abbé Lémire s'est posé au Parlement et dans le pays en homme de gauche. Mais comment en est-il venu là?..

Ah! comme nous comprenons que Mgr. Charost, presque toutes ses lettres, ait tenu à préciser qu'il ne reprochait pas à M. l'abbé Lemire d'être républicain. Le prélat manifestement, a tenu à ce que ses actes épiscopaux ne pussent apparaître comme liés à la campagne que, depuis bien des années déjà, les réactionnaires du Nord mènent contre le député d'Hazebrouck, parce que republicain. Nous sommes payés, n'est-ce pas, pour savoir avec quelle âpreté, quelle méchanceté, quelle mauvaise foi parfois même, certains réactionnaires qui font étalage de leur "orthodoxie" luttent, et par les armes les plus empoisonnées, contre tous ceux qui ne partagent pas leurs idées — plus souvent leurs rancunes de politiciens. Au service de ce qu'ils nomment pharisaïquement la "bonne cause" ces gens-là croient pouvoir mettre tous les moyens. Ils ont essayés, ils essaient chaque jour de nous atteindre de leur boue. Ils ont essayé d'en salir l'abbé Lemire. Et ils ont réussi, à tout le moins, à séparer de lui, aux élections de 1910, une très importante fraction de ses électeurs catholiques. De telle sorte que si l'abbé Lemire est encore député aujourd'hui, c'est à n'en point douter, aux voix radicales et anticléricales qui se sont portées sur son nom au second tour qu'il le doit. Le péril, pour le député d'Hazebrouck, était là—et il n'a pu, ou il n'a pas su y échapper.

Elu par la gauche, il est devenu petit à petit un député de gauche. Dans la plus large mesure compatible avec sa conscience de catholique et de prêtre, il s'est posé en homme de gauche. Les soutiens qu'on lui a refusés à droite, il les a trouvés à gauche,—et il les y a trouvés facilement. Car, autant les chefs conservateurs le repoussaient, autant les milieux radicaux anticléricaux lui devenaient accueillants Alors, ses ennemis exultèrent. C'est "l'aumônier du Bloc", s'écrièrent-ils.

Mgr. Charost a estimé qu'une telle situation était anormale et qu'elle ne pouvait se prolonger. Rome affirme que c'était son droit strict. On peut déplorer, on peut flétrir— et Dieu sait, encore une fois, si nous les flétrissons— les manoeuvres sournoises ou violentes, sans doute bien laides, qui ont abouti à la créer, la situation n'en existe pas moins. Et l'évêque de l'abbé Lemire pouvait s'en émouvoir. Un prêtre, en effet, qu'il le veuille ou non— c'est un fait— engage l'Eglise infiniment plus qu'un simple laic, par tous les actes de sa vie publique. Prêtre il est à l'église. Mais prêtre il est également à la chambre. Comment un évêque dès lors, responsable de ses prêtres, ne se préoccuperait-il pas de l'effet produit par une situation ne lui paraisse pas— à lui, évêque responsable— très préjudiciable aux intérêts religieux dont il a la garde, pour qu'il demande à ce prêtre placé sous sa juridiction — même si celui-ci n'a commis personnellement aucune faute— de faire ce sacrifice au bien commun des âmes aux intérêts supérieurs à tous autres, de la grande famille à laquelle il appartient et dont il a l'insigne honneur d'être d'abord pasteur, et pour l'éternité?..

—Mais objectera-t-on encore, est-ce que nous n'avons pas sans cesse sous les yeux le spectacle de prêtres qui, pour ne point faire de la politique républicaine, n'en font pas moins de la politique?... Dans ce même diocèse de Lille, il est un prêtre un chanoine, non député certes, mais journaliste— et si l'on peut compromettre l'Eglise par la parole au Parlement, on peut la compromettre par la plume dans la presse, —non républicain certes, mais royaliste et ce prêtre-journaliste fait de la politique royaliste dans un journal parisien.. Ce serait là peu de chose si, dans ses articles, il n'injuriait, il ne calomniait au besoin, les catholiques dont les opinions politiques n'ont point l'heure de plaire à *l'Action française* et à *l'Univers*. Ajoutons enfin que, si l'on s'étonne de voir ce prêtre compromettre ainsi gravement par sa plume les intérêts religieux qu'il répresente et qu'il prétend servir exclusivement, il répond cavalièrement qu'il y a deux hommes en lui: le prêtre et le journaliste,— ce qui est une erreur doctrinale, ainsi que le déclare l'évêque de l'abbé Lemire, qui est aussi son évêque, Mgr Charost. Cependant, on ne demande point à M. le chanoine Lecigne de faire à l'Eglise le sacrifice d'abandonner la direction du journal *l'Univers*.

Nous répondons:

—C'est vrai. Mais d'abord, rien ne nous dit qu'un jour Mgr Charost qui proteste bien haut qu'il n'a en vue que les intérêts religieux de son diocèse, s'apercevant que ceux-ci sont compromis en la personne de M. le journaliste Lecigne, ne demandera pas à celui-ci de retourner à son canonicat. Ensuite, laissons à chacun ses responsabilités,— laissons en particulier, à Mgr Charost celles qui lui incombent: elles sont assez graves. Si l'évêque de Lille croit devoir user de son droit en ce qui concerne M. l'abbé Lemire et n'en point user en ce qui concerne M. le chanoine Lecigne, c'est son affaire; non la nôtre. Et nous ajoutons enfin que l'exemple eût été singulièrement beau et bienfaisant, donné par l'un de ces "abbés démocrates" tant décrités tant calomniés, si M. l'abbé Lemire, après vingt années de députation, après toute une vie consacrée aux humbles, à la France et à l'Eglise, avait fait ce sacrifice à la discipline de son sacerdoce,— sacrifice qui, au fond, sans peut-être qu'ils l'avouent, aurait ému d'admiration les adversaires mêmes du cahtolicisme.

—Oui, dira-t-on encore, mais il eut montré aussi combien est précaire la liberté civique des catholiques.

Eh bien! non, parce que encore une fois, le prêtre occupe, dans l'Eglise, une situation particulière— divinement privilégiée à tant de titres, mais qui lui impose aussi des devoirs plus pressants, qui le soumet à une discipline plus étroite—et que c'est surtout aux laics catholiques qu'il appartient de montrer, sur le terrain de la politique militante qui n'est point le terrain normal où doit se développer l'aspotalat du prêtre, que, catholiques sans reproche, ils peuvent et savent être républicains sans peur.

Cette preuve-là pour notre part ne la faisons- nous pas, d'ailleurs, à l'heure actuelle?..

Oui, nous la faisons et nous la ferons.

Mais de même que, pour la faire pleinement, il importe que, nous laïcs, nous demeurions aussi fidèlement catholiques que fermement républicains de même il importait que, prêtre M. l'abbé Lemire pour continuer à prouver qu'un prêtre peut allier en somme l'amour de l'Eglise et la fidélité aux opinions républicaines, auxquelles nul ne peut lui demander de renoncer et auxquelles il ne renonçait pas en abandonnant la Chambre, demeurât parfaitement discipliné.

Il y a d'autres façons et de meilleures à coup sûr pour un prêtre, de prouver son loyalisme républicain, que d'être parlementaire.. Il n'y en a pas d'autre, pour un prêtre, de prouver qu'il est parfaitement discipliné, que d'être soumis à son évêque.

Malgré tout, nous n'avons pas encore perdu tout espoir que le prêtre pieux et apostolique que fut toujours M. Lemire ne tienne à faire cette preuve si bienfaisante pour la patrie et pour l'Eglise.

GEORGES HOOG

Pour les Dames et les Jeunes Filles

C'est le temps de reconstituer votre sang.

Chassez toutes les impuretés de votre sang avant que les chaleurs arrivent et vous échapperez infailliblement à une débilité générale.

Commencez à prendre maintement

Notre Préparation par Excellence

WOMBERINE

C'est un tonique remarquable pour le sang, il guérit les éruptions de la peau, scrofules, rhumatismes et d'autres affections dûes à l'impureté du sang. C'est un tonique général, celui qui stimule l'appétit et donne de la vitalité. Il fera de vous une personne bien et vous conservera bien.

PRIX GARANTI - $1.00 PAR BOUTEILLE

.....EN VENTE A LA.....

PHARMACIE Gaudet

Rue Notre-Dame, JOLIETTE, Que.

Le Chic, La Qualité

ET LE BAS PRIX

se trouvent chez

J. CLAUDE BARRETTE

Hardes Faites et Merceries.

18 PLACE LAVALTRIE 18

Cartes Professionnelles

AVOCATS

J. Denis, Tel. Bell 303, ...101 St-Chs. B
Renaud & Guibault, Tel Bell 18 ... ...78 St-Viateur
J. A. Piette, Tél. Bell 158 . . . 21-23 Manseau
H. TRUDEAU, Tel. Bell 87 .....43 Notre-Dame
Camille Bonin, Tel. Bell 281 ... ...rue St-Paul
Ulric Bourgeois, Tél. Bell 248 . . . 5 rue Manseau
J. A. Dubeau, Tel. Bell 128 ... ...6 Notre-Dame
J. P. L. Ducharme, Tel. Bell 130 ... ...30 Manseau
J. A. Grenier, Tel. Bell 253 . . 36 Notre-Dame
Ernest Hébert, Tel. Bell 120 . . . 6Place Bourget
Tellier & Ladouceur, Tel. Bell 46 . . . . .28 Manseau

OPTICIEN et OPTOMETRISTE

E. Provost, Tel. Bell, 292 ....20 St-Paul.

NOTAIRES

C. G. H. Beaudoin, Tel. Bell 47 ... . 85 Notre-Dame
J. A. Beaudoin, Tel. Bell 62 . . 63 St-Barthelemy
S .A .Lavallée Tel. Bell 93 .. ..34Manseau
J. M. Mondor, Tel. Bell 244 ... ...53 Manseau
J. P. O. Guibault Tel. Bell 80 ... .36 Manseau
A. Cabana, 41 St- Chs Borromée

MEDECINS

Dr. G. Alarie, G. M. V. Tel. Bell 95 103 St-Chs-Borromée
Dr. J. A. Barolet . Tel. Bell 119 .. .. 11 Manseau
D r.J. C. Bernard, Tel. Bell 107 .. .. .. 42 Manseau
Dr. Wilfrid Gaudet, Tél. Bell 215, St-Chas. Borrom
Dr. Albert Geoffroy, Tel, Bell 187 .. . .. 32 St -Chs. Borromée
Dr. J. P. Laporte, Tel. Bell 150 .. ..61 St-Ch s B.
Dr. J. Marion. Tel Bell 20 ... ..7 DeLanaudière
Dr. J. J. Sheppard, Tel Bel 97 .. .... 44 St- Chs.-B.

DENTISTES

Dr. L. L. Benny, ...Tel. Bell 110 . ...47 Notre-Dame
Dr. G. M. Blondin, Tel. Bell 49... 21 Place Lavaltrie

GRANDE REDUCTION

DANS LES

BIJOUTERIES

CHEZ

Romuald Charland

VOYEZ SES VITRINES

Où toutes ses marchandises sont affichées à une très grande réduction.

A Côté du Bureau de Poste.

15 années d'expérience dans le métier.

Une réputation créée chez tous ses clients.

En conséquence des habits ou pardessus faits aux dernières modes.

.....CHEZ.....

J.-H. PERRAULT

TAILLEUR

58 rue Notre-Dame

On est certain de rencontrer ces trois garanties de satisfaction.

AVEZ-VOUS DU GOUT POUR LES

Meubles?

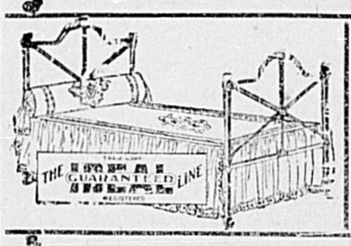

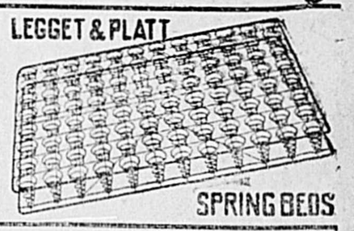

Le style MISSION et tout l'art nouveau de l'ébénisterie se trouvera chez

A. BAZINET

dans l'immense assortiment de meubles qu'il

VIENT DE RECEVOIR

On trouvera aussi la meilleure qualité de plume séchée au four et traité d'après les dernières méthodes.

A VENDRE

Voitures, Harnais, Moulins à laver.
Chevaux à louer sur voiture légère.

ARTHUR BAZINET

COIN ST-BARTHELEMY & DE LANAUDIERE

DANS L'INTÉRET DE LA CLASSE AGRICOLE

Suite de la première page

On en vient à la conclusion que pour éviter tout embarras ou conflit regrettable il est préférable que cet inspecteur accompagne les acheteurs même dans leur course à travers la province, d'autant que les animaux, après deux ou trois jours de transport et nourris d'une manière irrégulière n'ont plus la fraiche apparence de la ferme.

Cette nomination peut favoriser la société en garantissant encore davantage la valeur de ses ventes.

C'est une protection pour ceux même qui vendent des animaux à la société.

Mais il sera infiniment préférable que cet inspecteur soit à même de vérifier chaque achat avant qu'il soit fait plutôt que de mêler les cartes de la société forcée de résilier ses contrats d'une manière presque puérile.

PAYER CHER POUR AVOIR DES ANIMAUX DE 1ère CLASSE.

Cette question d'un inspecteur a suscité des doutes sur la valeur des achats faits par la compagnie, et on se demande s'il serait préférable d'acheter un stock d'animaux tous de première classe pour la reproduction.

Il y a à considérer plusieurs points en particulier. On ne pourra trouver cette sélection dans la province de Québec et il faudra retourner acheter dans l'Ontario, à des prix exhorbitants au moins une partie de ces animaux de choix.

Ensuite la société trouvera-t-elle des acheteurs dans Québec voulant payer un prix aussi élevé? Si non le gouvernement consentirait-il à combler le déficit qui serait de plus en plus considérable?

On en vient à cette conclusion : que tous n'ont pas les moyens de débuter en achetant des animaux chers quoique de première classe, qu'il vaut mieux monter l'échelle degré par degré et que par conséquent, il faut des bons reproducteurs, mais pour toutes les bourses. On demande ensuite au gouvernement d'étendre ses crédits jusqu'à $5,000 afin de permettre à la société de faire une meilleure sélection tout en vendant à des prix ordinaires.

Il est midi, le banquet est gracieusement offert par la société, plus de cent vingt-cinq convives y prennent part avec honneur. Puis on cause jusqu'à deux heures passées.

Il est deux heures et demi, l'élection des comités des différentes sections est terminée. M. le Président déclare l'assemblée ouverte.

M. Victor Sylvestre résume la discussion de l'avant diner et en conclut à ce qu'une délégation soit envoyée au ministre de l'Agliculture à Ottawa pour exposer les besoins de la société des éleveurs de la province de Québec, et demandant qu'un inspecteur soit nommé pour examiner les animaux avec les acheteurs de la société.

M. Lavallée seconde cette proposition qui est accepté à l'unanimité.

M. Dugas secondé par M. J. Laporte, propose que cette assemblée demande au gouvernement d'accorder pas moins de $5,000 pour combler le déficit qui pourrait résulter de la vente des animaux reproducteurs faite par la société.

M. Garceau demande alors s'il ne serait pas à propos d'importer quelques Arshyres et quelques moutons. Le docteur Couture trouve cette question très importante. On ne trouve pas toujours dans notre province les animaux qu'il faut. Cependant le bétail importé ailleurs coûte très cher, on [illegible] à la conclusion qu'il serait peut-être à propos d'importer quelques animaux mais en nombre restreint et on conserve la sage mesure de n'avancer que par degré et de toujours laisser une chance aux débutants qui n'ont que des moyens limités.

M. Grisdale donne alors une opinion intéressante sur toutes les questions en suspens. Nous allons tâcher de la résumer aussi complètement que possible.

M. Grisdale ne croit pas que nos éleveurs réclament un prix trop élevé pour leurs animaux. Le rapport présenté par M. le secrétaire n'accuse pas un déficit très large $1,400 sur $14,000 et encore ce déficit n'est du qu'aux dépenses encourues par les acheteurs. La vente a amplement compensé les achats. Dans l'Ontario les prix son beaucoup plus élevés.

On achète des moutonnes pour $35.00 à $40.00 et des béliers pour $50.00 à $60. Mais ce ne sont pas des animaux des premiers prix. ceux-là valent de $75.00 à $100. En Angleterre c'est la même chose. Un bélier Shropshire de 9 mois a été payé $105 et les meilleurs jusqu'à $500.

Pour avoir de bons animaux il faut payer.

Il faut des animaux de prix moyens pour les débutants. En plus les animaux qui gagnent les premiers prix ne sont pas toujours les meilleurs pour la reproduction. Ensuite des animaux sont souvent payés très cher parce que ils font l'affaire du vendeur à cause de son stock personnel. Cependant ils pourront bien ne pas faire autant l'affaire d'un autre qui n'a pas le même stock.

M. Ness fait alors remarquer qu'il a acheté un mouton Oxford en Angleterre pour un ami au prix de $72.00, ce mouton a été revendu $22.00.

DU FRANCAIS S'IL VOUS PLAIT.

Le chargé d'affaire français au Département d'Ottawa qui s'occupe de l'enregistrement est absent pour plusieurs mois. On porte des plaintes positives contre l'emploi de l'anglais dans des correspondances en français. On demande un remplaçant qui puisse parler français.

QUELQUES DISCOURS

M. Grinsdale

Il est heureux de constater la puissance de cette société qu'il a connue dans son enfance. Elle a joué un rôle enviable dans notre province.

M. Grinsdale insiste sur des particularités très importantes sur la ferme. On devait donner un nom à sa ferme. Elle en est mieux connue, se distingue davantage et cela concoure à conserver nos fils de cultivateurs sur la ferme.

Cela se pratique couramment en France, en Angleterre et en Ecosse.

Le cultivateur doit voir à l'apparence de sa ferme, cela peut influencer toutes ses ventes d'animaux.

M. Grinsdale termine en disant qu'il croit depuis qu'il cotoie davantage les canadiens-franaçis qu'ils aiment leur "chez soi" tout comme les canadiens-anglais. Il les en félicite et souhaite à cette société d'éleveurs, à titre d'éleveur, de cultivateur et de patriote, tout le succès possible.

M. Dallaire.

Envoyé spécial de l'honorable ministre de l'Agriculture présente les regrets de l'hon. Caron que ses occupations retiennent à Québec.

La société connait son dévouement à la cause agricole, elle en a eu de fortes preuves.

L'Hon. ministre de l'agriculture désire qu'aucun animal reproducteur ne soit enregistré sans qu'il ait un certificat du médecin vétérinaire attestant qu'il n'est pas attaqué de tuberculose.

TELEGRAMMES

Le secrétaire lit ensuite les télégrammes suivants: Regrette que les travaux de la chambre m'empêchent d'assister à votre réunion, espère qu'elle sera féconde en résultats et prie membres de l'association de croire à mes voeux pour le succès de l'industrie animale dans la province de Québec.

M. BUREL,
Ministre d'Agriculture
à Ottawa.

Je regrette de ne pouvoir assister à votre convention à cause de la session, M. Dallaire me représentera.

J. A. CARON,
Ministre d'Agriculture à Qué.

L'EXPOSITION DE QUEBEC.

M. Vaudry, administrateur de l'exposition de Québec remercie la société de sa gracieuse invitation.

Il dit que le comité de l'exposition de Québec est on ne peut mieux disposé, mais que ses moyens sont très limités, par conséquent qu'elle ne peut perfectionner son organisation que lentement.

Cette année on a déjà commencé des travaux dispendieux, qui paraissent peu mais qui étaient indispensables.

M. Vaudry se plaint à la suite de quelques membres de la société de l'exploitation des compagnies de chemin de fer.

Il est alors proposé que demande soit faite aux compagnies de chemin de fer que deux hommes soient acceptés dans les chars ordinaires et 3 hommes dans les cages-palais.

LES NOUVEAUX OFFICIERS

On procède ensuite à l'élection des nouveaux officiers pour l'année courante.

Patrons: L'Hon. M. Burell, Ministre de l'agriculture du Canada; l'Hon. M. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec.

Président d'honneur: M. Robert Ness.

Président: L'Hon. N. Garneau, M. C. L., Québec.

1er Vive-Président: M. Arsène Denis, Saint-Norbert-Station.

2ème iVce-président, M. James Bryson, Brysonville.

Secrétaire: Dr J. A. Couture, 19 rue des Jardins, Québec.

Directeurs: M. Jos. Béland, l'Acadie, représentant la Société des Eleveurs de chevaux canadiens.

M. Voctor Sylvestre, Clairvoix, représentant la Société des Eleveurs de bétail canadien.

M. Napoléon Lachapelle, Saint-Paul-l'Ermite, représentant la Société des Eleveurs de moutons.

M. Louis Lavallée, Saint-Guillaume, représentant la Société des Eleveurs de Porcs.

Comité Exécutif: Le président, les deux vice-présidents et le secrétaire.

M. A. TRUDEL.

M. Trudel, surintendant des centres et associations de contrôle de vaches laitières, dit quelques mots pour promouvoir la cause du contrôle des vaches laitières.

La Province de l'Ontario est plus avancée que nous sur ce point.

Assemblée des comités particuliers.

Sociétés des éleveurs de moutons

Il est résolu que la société insistera auprès des directeurs des expositions de Trois-Rivières et de Québec pour qu'il n'y ait que des juges canadiens-français à ces expositions.

On demandera aussi que les listes de prix, à l'exposition de Québec seulement et sur la liste ordinaire que la province d'Ontario soit admise.

Société des éleveurs de chevaux Canadiens.

On a décidé de rechercher des étalons de sang étranger, on laisse le choix de la race au comité exécutif qui devra en venir à une solution d'ici au mois d'avril. M. Sylvestre propose qu'on insiste auprès de l'hon. Caron pour avoir de plus amples crédits.

Assistaient à cette convention MM. Juljen Charlebois, Vaudreuil; J. A. Vandry, Québec; Dr J. A. Couture Québec; Dr H. Gauvin, Québec; Dr J. H. Vigneau, Trois-Rivières; A. G. Lambert, Québec; J. E. Dion, St-Célestin; Alphonse Rouleau, St-Grégoire; Dr P. P. Gatien, St-Hyacinthe; Arthur Bourque, St-Grégoire; Camille Perreault, Joliette; Bobert Ness, Howick; Horace Morion, St-Hyacinthe; Jos. Guay, L'Acadie; Ed. P. Lachapelle, St-Paul l'Ermite; Nap. Lachapelle, St-Paul l'Ermite; Oscar Corbin, St-Esprit; Jos. Coulombe, St-Norbert; Alfred Gingras St-Césaire; M. St-Marie, Compton; J. P. Brodeur, St-Césaire, J. H. Grisdale, Ferme Expérimentale, Ottawa; Joseph Juneau, St-Ursule; Henri Deland, L'Acadie; C. E. Martin, Louisville; Gustave Belleman, Louisville; Zéphirin Bourdon, Louisville; Aimable Lemire, Yamachiche; Zéephirin Lambert, Louisville; J. E. Pitre, St-Philomène; Médéric Legris, St-Léon; Jos. Forget, St-Janvier; Guy Drummond, Beaconsfield; Rodrigue Limoge, Terrebonne; David Peloquin St-Ours; Gaspard Comptois, St-Barthélemy; Lucien Milot, Yamachiche; Arthur Fournier, St-Cimon; Léonard Besner, St-Clet; E. Watson, Hudson Heights; A. L. Gareau, Québec; F. E. Come, Le Hercule Bourassa, St-Barnabé; Mi Hurons; Paul Sylvestre, Clairvoix ch. Bourassa, St-Barnabé; Eug Arpin, St-Denis; Pierre Beaudin, Chambly; Aldezire Raymond, St Alexandre; J. O. Bourdon, Chateauguay; Jos. Bouchard, St-Valentin; J. B. Provencher, Nicolet; Ed. H. Morgan, Stanbridge; Jos. Bégin, Ste-Anne Pocatière; Jos. Coulombe, Jr., Québec; J. B. Trudel, Montréal; Victor Sylvestre, Clairvoix; O. E. Dallaire, St-Hyacinthe; Frs Charbonneau, Ste-Anne des Plaines; Pierre Lauzon, Ste-Ane des Plaines, Arsène Dénis, St-Norbert; Théophile Trudel, St-Prosper; Alphonse Lorrain, St-Jérôme; Paul Lavallée, St-Guillaume; A. A. Deland, St-Jean; Clovis Ouimette, Terrebonne; Dolphis Hébert, St-Jean; C. A. Foisy, L'Epiphanie; Wilfrid Dupuis, St-Paul l'Ermite; O. Loiselle, St-Marc de Verchère; James Bryson, Brysonville; Jos. Laporte, St-Norbert Sta. J. P. Monaham, St-Lin; John Purcell, Huntington; Alphonse Goineau, Ste-Brigitte; Ernest Gaudet, Ste-Marie; J. A. Lavallée, Fernetville; Jos. Beauchamp, Ste-Julienne.

—(:o:)—

L'industrie de l'acier.

M. R. Hobson, vice-président et gérant général de la Steel Company of Canada, parlant de l'avenir de l'industrie de l'acier, dit:

"Au commencement de janvier les apparences commerciales pour le fer et l'acier en 1914 n'étaient pas très bonnes, mais à mesure que les jours s'écoulent, la confiance renait et on en a une preuve dans le fait que les propriétaires des aciéries des Etats-Unis haussent graduellement leurs prix."

"J'en suis maintenant venu à la conclusion que quand bien même nos opérations ne seraient pas aussi considérables en 1914 qu'elles l'ont été depuis le milieu de 1912 au milieu de 1913, la demande pour nos produits est très satisfaisante, et nous devons toujours nous rappeler que, comme règle générale, la fabrication à haute tension, telle que nous l'avons conduite, durant la période mentionnée ci-dessus n'est pas aussi économique que lorsqu'elle se fait dans des conditions normales.

—(:o:)—

Un record de récolte.

Un cultivateur d'Ontario a battu le record pour la culture de la pomme de terre, obtenant 472½ minots à l'acre. La parole est à nos cultivateurs de Québec.

"L'ACTION POPULAIRE"

S'OCCUPE de Joliette. -- On nous a témoigné que l'intérêt que nous apportions à toutes les questions locales était louable, créait une oeuvre joliettaine, qui méritait de l'encouragement à tous égards.

Or un journal s'alimente surtout à deux sources de revenus :

Si vous voulez que Joliette continue à avoir un organe non rouge ou bleu suivant les changements de lune, mais avant tout intéressé aux questions locales,

Encouragez notre atelier, annoncez dans nos colonnes

Nous soignons nos annonces. L'intérêt que vous prenez à nous lire vous est une garantie que vos annonces seront lues. L'ACTION POPULAIRE vivra du commerce même de Joliette. D'un autre côté, Joliette gagnera d'avoir un journal soucieux de l'intérêt public avnat toht intérêt privé oh politique.

Les Annonces et les Travaux d'Impressions

LE HOCKEY

Nos amis les étudians de Laval sont écrasés par les vétérans de notre Séminaire.

(Communication)

Dimanche dernier le club de hockey du Séminaire recut la visite de quelques uns de leurs amis de Laval.

Il y avait longtemps que les étudiants étaient attendus à Joliette.

Cependant on vroyait que le Laval viendrait avec une équipe beaucoup plus forte que celle qui est venue nous rencontrer. On espérait rencontrer non pas le premier Laval complet, mais du moins quelques uns de ses réguliers. Si ces derniers étaient venus la partie aurait été beaucoup plus intéressante, car il ne faut pas se le dissimuler, la joute de dimanche fut assez languissante, on en a déjà vues de plus contestées au Séminaire.

On a osé dire que les élèves avaient demandé la victoire aux étudiants avant la partie; rien n'est plus faux que cette rumeur, car il est évident que le Laval aurait commencé par éviter un "blanc" avant de donner la partie.

La joute fut assez rapide et exempte de brutalité.

A 4.30 h. les équipes s'alignèrent comme suit:

Séminaire vs Laval

Ducharme . . buts . . Penverne
Labrecque . . .points . . Lalande
Monarque . . couverts . Dubé Ed.
Beaupré . . . centres . . Plante
Dubé P. . . ailes G . . . Coutu
Olivier. . . ailes D. . . Geoffroy

Arbitre: Comtois, H.

Première période: Dès que la rondelle est mise au jeu les collégiens s'en emparent et attaquent furieusement.

Les étudiants essayent d'éloigner le jeu de leurs buts mais ne peuvent y réussir.

L'attaque du Séminaire suffit pour lutter contre le Laval.

Les locaux sont très rapides et jouent avec ensemble, leurs passes sont plus habiles que de coutume. Olivier lance une "bombe" vers vers Penverne qui debarrasse merveilleusement son terrain. Olivier reçoit le caoutchouc, passe à Beaupré qui envoie à Dubé Paul. Lalande se précipite sur Dubé, mais Paul a prévu le coup, il déjoue Lalonde et score en 9 minutes.

Séminaire 1, Laval 0.

Des le coup de sifflet le jeu revient sur le terrain des visiteurs

Ducharme se repose dans ses buts et Labrecque trouve le temps long, n'ayant rien à faire.

Monarque prête main forte à l'attaque de temps à autre.

Lalonde et Geoffroy font des efforts inouis pour égaliser les chances. Plante fait une course, mais Labrecque l'arrête. Le disque va à Olivier qui lance et manque.

Les visiteurs redoutent les lancés du vétéran Jean.

La rondelle est sur le terrain du capitaine Monarque qui perd une chance de compter.

Beaupré n'est pas plus chanceux, car lui aussi vient à deux doigts de scorer.

Lalonde fait le plus beau coup de l'après-midi, il s'empare du caoutchouc, traverse l'attaque ennemie, déjoue la défense et se trouve seul devant Ducharme. Les Laval croient que c'est un point, mais Ducharme arrête et est acclamé à outrance. Olivier recoit de Monarque et lance dans les filets, mais le point ne comptent pas, il y a eu un hors jeu.

Les Laval sont furieux, il semble y avoir un peu de colère dans l'air.

Olivier prend le disque et court scorer.

Séminaire 2, Laval 0.

Dès la remise au jeu, Monarque a encore une occasion de compter, mais la malchance le poursuit sans cesse.

Geoffroy se fâche et se précipite vers Ducharme, Beaupré met fin à ses espérances en l'arrêtant en artiste.

Les élèves combinent en profes- Dubé Paul, veut compter, mains son cousin Edmond l'en empêche par un moyen peu légitime, l'arbitre a tout vu et Edmond va se reposer pour deux minutes.

Olivier saisit la rondelle, se promène d'un bout à l'autre de la glace et compte sans que Penverne n'ait eu le temps de voir passer le caoutchouc.

Séminaire 3, Laval 0.

Beaupré et Monarque viennent prêt de compter et le vétéran de Bordeaux est appelé à se mettre en évidence.

Coutu essaye une course et est arrêté aussitôt.

La cloche sonne.

Deuxième période: A la reprise, Hamelin le plus petit au club local joue comme centre: le capitaine Monarque cède sa place à David afin de mettre son nouveau joueur à l'essai; enfin Trudeau E. remplace Labrecque qu'un accident force à se retirer.

Les collégiens reviennent frais et dispos après le repos règlementaire. Leur équipe est presque renouvelée Du côté du Laval Geoffroy joue centre et Plante joue aile gauche.

Geoffroy est l'auteur du premier incident de la deuxième période, il fait tomber Dubé P. qui vient de lui enlever la rondelle.

Penverne se distingue en arrêtant un beau coup.

Le jeu vient vers Ducharme et David est appelé à se signaler, il bloque Plante mais tombe presque aussitôt.

Trudeau E., reçoit le caoutchouc près files de Ducharme et monte et monte jusqu'au citoyen de Bordeaux en déjouant tous ses adversaires; Trudeau veut combiner à Hamelin qui est devant les buts mais Lalonde l'empêche, Olivier saisit la rondelle et prend Penverne en défaut.

Séminaire 4 Laval 0

Geoffroy joue dur et tend à se signaler.

Dubé Edmond fait une course et lance trop haut.

Coutu exécute la plus belle pirouettte qui ne s'est pas encore vue

Le jeu se balance et Ducharme a plus de besogne qu'au commencement.

Les étudiants veulent éviter un "blanc", mais Dubé les décourage en comptant le cinquième point de la partie.

Séminaire 5 Laval 0

Edmond fait une course superbe mais perd à Trudeau qui va rendre visite aux filets ennemis. Etienne ne peut tirer à temps et manque son coup.

Dubé Edmond va de nouveau à la clôture pour une légère infraction au réglement du "hockey".

Olivier recoit la roulette qu'on se disputait dans un coin et la lance en lieu sûr.

Séminaire 6 Laval 0

Lalonde qui n'est pas habitué "blancs" dit qu'il comptera.

Il parcourut la patinoire d'un bout à l'autre d'une allure vertigieuse, mais ne lui sert à rien, David et Ducharme sont à leur poste.

Olivier score en 20 secondes.

Séminaire 7 Laval 0

Les deux équipes se replacent très bien après chaque assaut.

Dubé Paul lance un beau coup que Penverne arrête habilement.

Les Laval font des efforts désespérés et Ducharme donne une parfaite exhibition de son art.

Geoffroy "le héros de Grand'-Mère" dit-on, se multiplie, se plie, et se replie mais rien ne fait.

Les Laval semblent découragés Nos collégiens jouent maintenant d'une manière nonchalante ils sont certains de la victoire.

Leur jeu devenu individuel Coutu s'empare du disque déjoue deux adversaires, mais ne peut loger le globule où il voulait l'envoyer.

Hamelin fait tomber Lalonde et les deux amis de Bordeaux se malmènent.

Olivier est parti à une allure de boulet de canon et a failli enfoncer les buts de Penverne, celui-ci parvient cependant à parer le coup.

La melée devient alors indiscriptible.

Les collégiens sont toujours à l'attaque, les lancés pleuvent sur le joueur de la ligue "Montréal Nord.

Il reste encore quelques minutes quand Hamelin "check" durement Lalonde ce dernier taquiné de la sorte par un comparoissien lui remet le coup mais sans raison. L'arbitre veut envoyer Lalonde à la clôture mais l'étoile de Bordeaux refuse. Il s'en suit une discussion et on convient d'arrêter la partie.

Olivier fut acclamé à chaque beau coup qu'il a fait, et il a fait des beaux coups durant toute la partie.

Les élèves du Séminaire eurent l'avantage du jeu du commencement à la fin de la joute.

Nous recevons probablement dimanche prochain la visite du "All Stars" de Montreal.

Sommaire

Première période

1. Séminaire, Dubé P . . . . 9 min
2 Séminaire, Olivier . . . 1 min
3 Séminaire, Olivier . . . . 2 min

Deuxième période

4 Séminaire, Olivier . . . . 5 min
5 Séminaire, Dubé P. . . . 8 min
6 Séminaire, Olivier . . . . 2 min
7 Séminaire, Olivier . . . 20 sec.

Punitions: Dubé Ed. 4 minutes.

Chronometreurs: Magnan A. et Robert Tellier.

Juges des buts: Rév. MM. A. Lafortune et A. Gagné.

L'AFFAIRE de QUÉBEC

"Si l'on veut nous avoir qu'on nous paie!" Dit-il

Québec, 11.—On croit savoir maintenant la raison du départ subit, des deux limiers Biddinger et Malony. C'est une question d'argent. Quand ils sont venus témoigner devant les deux comités d'enquête, la semaine dernière. MM. Biddinger et Malony ne venaient pas pour des prunes, ni pour la gloire, ni pour le souci de faire connaitre la vérité. Ils étaient payés par ceux qui les avaient jusque là employés. Or comme ces derniers n'en avaient plus besoin, les deux limiers ont craint de ne plus trouver personne pour continuer à leur payer des rentes, à Québec, et ils ont levé le pied. Ils sont prêts à revenir si les comités d'enquête ont encore besoin d'eux, mais ils posent certaines conditions pécuniaires.

Sait-on ce que ces individus réclament, pour revenir devant les comités d'enquête, la bagatelle de $15 par jour pour chacun d'eux, sans compter les dépenses de voyage, d'hôtel?

Le comité n'a encore rien décidé à ce sujet.

Comme question de fait, personne n'a plus besoin de ces limiers.

On ne songera pas à les faire revenir qu'au cas où M. Carpenter nierait la conversation que l'on prétend avoir eu lieu entre ce dernier et M. Biddinger.

En attendant MM. Biddinger et Maloney sont à New-York, n'ayant laissé derrière eux, à Québec, que leurs deux subalternes, Keyes et Applebee. Ce dernier a dans sa poche une lettre de M. Biddinger qu'il est prêt à communiquer au comité quand on la lui demandera. Dans cette lettre M. Biddinger dit carrément son fait au comité.

"Si l'on veut nous avoir, dit en somme Biddinger, qu'on nous paie."

Et voilà le bluff!

DEUXIEME GRANDE MASCARADE

LA DERNIERE DE LA SAISON

AU

Patinoir Lavallée

Sous la présidence de M. le Maire
et Mme la Mairesse.

MARDI, 17 FEV.

MARDI PROCHAIN À 8.30 P. M.

Le succès remporté dans la dernière Mascarade nous a décidé d'en organiser une autre, et celle-ci éclipsera la précédente, tant par le décor que par les costumes.

Les Prix seront plus nombreux et plus beaux.

Les organisateurs sont à prendre des arrangements pour jouir de la Fanfare.

Costumes à louer chez BOULARD & DALY.

Retenez le votre immédiatement, car le nombre est limité. Les Patineurs costumés auront seuls le droit d'admission sur la glace.

ECONOMIE 70 0/0 EXTRAORDINAIRE!

Grande vente du Stock complet

à 30c dans la piastre

La réduction la plus remarquable en

Chapeaux de Dames

Chapaux garnis de $2.50 à $3.00 pour	99c
Plumes de $5.80 pour	$2.00
Fleurs de $1.00 pour	36c
Rubans de 30c pour	15c

Bas, Corsets, Collets de fantaisie, Fleurs d'été et Chapeaux d'été, etc., etc.

Venez voir et vous serez satisfait, au magasin

H. A. DESMARAIS,

43 PLACE LAVALTRIE

Pharmacie Boucher

Les quelques concurrents de n[illegible]tre concours agricole sont priés [illegible]venir reclamer leurs prix à not[illegible] magasin d'ici au premier Févri[illegible] après cette date ces prix seront ca[illegible]cellés.

Calendriers.

Tel que nous l'avons dit dans n[illegible] dernières annonces, nous donnero[illegible] nos calendriers vers le 1er. m[illegible] Ceux de nos clients (remarqu[illegible] bien), ceux *de nos clients* qui dé[illegible]rent en avoir feraient bien de v[illegible]nir nous donner leur nom.

Prix.

Quelques réductions intéressant[illegible] pour cette semaine.

Lotion Antiparasitaire.

PAR 3 BOUTEILLES . . .

Huile à Lampion

LA MEILLEURE

par 16 oz, fl. . . . . 2[illegible]

Peignes en caoutchouc

Pour Monsieur où pour Dame[illegible] 20% d'escompte sur nos prix o[illegible]dinaire.

Huile de Foie de Morue

la plus pure et la plus fraiche.
Par bouteille de 8 oz. . . . 2[illegible]
Par bouteille de 16 oz. . . . 4[illegible]

CARTES POSTALES, vues [illegible]
Cartes artistiques de 1c chaq[illegible] à 5 cents chaque.

Nous avons besoin et nous som[illegible]mes prêt à acheter au plus ha[illegible] haut prix du marché.
1e—Gomme de Sapin.
2e—Graine de Lin très propre.
3e—Huile de bête Puante.
4e—Huile d'Oie.
5e—Graine de Soleil.

L'Ami de la Famille

St-Barnabé, 24 janv. 191[illegible]

M. Boucher, Pharmacien,
Joliette.

Bien cher monsieur,

Je vous écrit un petit mot pou[illegible] vous dire que je veux acheter [illegible] bouteilles de remède "L'Ami de l[illegible] Famille", je voudrais les payer $[illegible] Si vous pouvez les laisser pou[illegible] ce prix; il faut donner 30c de pas[illegible]sage; ce serait assez cher on va e[illegible] faire venir souvent.

Vous nous écrirez pour nous dir[illegible] le prix que vous les vendez, o[illegible] voudrait en faire venir une demi[illegible] douzaine.

LEANDRE LESSARD,
St-Barnabé,
Charette Mill[illegible]
Co. St-Maurice

CREME UNICA.—Beaucoup d[illegible] personnes ayant la peau tendre son[illegible] sujettes à avoir des crevasses o[illegible]gerçures, soit sur la figure ou su[illegible] les mains. Notre *Crème Unica* es[illegible] le remède par excellence pour ce[illegible] malaises. Se vend:
La Bouteille . . . . . 25 cent[illegible]

LOTION LILIATE.—La vario[illegible]le ou encore la *Picotte* court un pe[illegible] partout de ce temps-ci. On connai[illegible] les ravages que fait cette maladi[illegible] à la figure de ceux qui la contrac[illegible]tent. Afin de recouvrir son teint c[illegible] faire disparaitre les traces de l[illegible] Variole, nous ne connaissons rien d'aussi bon que la Lotion Liliale du Professeur Ambroise. Avec quelques applications de cette préparation, vous vous apercevrez immédiatement d'un changement et après quelques jours seulement de traitement, vous revenez à votre teint original. Demandez la LOTION LILIALE

Rose 40c
Blanche 40c

Pharmacie Boucher,
49, et 51, rue Norte-Dame Joliette

Engrais Chimiques.

PRÉJUGÉS ET LEURS CAUSES

Les préjugés que certaines personnes entretiennent encore contre l'emploi des engrais chimiques ont presque toujours la même cause; c'est que ces personnes n'ont pas réussi à obtenir les résultats qu'elles désiraient. Or, dans la grande majorité des cas, ces insuccès peuvent être attribués au défaut de connaissances exactes sur la nature et les fonctions des diverses matières fertilisantes. Pour bien employer les engrais chimiques, il faut, de toute nécessité, que les cultivateurs sachent à quoi s'en tenir sur la fertilité du sol et les éléments de cette fertilité.

Il arrive parfois que ces préjugés ont d'autres causes. Il me souvient à ce propos d'une histoire que l'on raconte volontiers dans mon pays: Deux cultivateurs se rendant à l'église un dimanche matin, prirent un chemin de "raccourci" sur la ferme d'un voisin. Ils aperçurent du "fumier en sacs" que ce voisin se proposait d'appliquer à un champ de navets. N'ayant jamais vu de guano, ils y prirent un vif intérêt et examinèrent cette chose merveilleuse avec la plus grande attention. Voulant le regarder plus à loisir, et ne prévoyant nullement les conséquences de son action, l'un deux, nommé Pierre, mit une poignée de l'engrais dans sa poche; puis tous deux hâtèrent le pas dans la direction de l'église où ils arrivèrent assez en retard, et ils s'assirent à côté de leurs épouses respectives qui étaient arrivées un peu avant, en voiture.

Or chacun sait que le guano, très différent en cela des engrais concentrés plus populaires de nos jours, exhale une odeur très forte et très caractéristique, et comme l'échantillon dans la poche de Pierre était du vrai guano, une odeur fétide, nauséabonde, se répandit bientôt dans l'église, troublant fort le recueillement des fidèles.

Or, chaque fois qu'un malheur arrivait, la tendre moitié de Pierre était toujours prête à en jeter le blâme sur son mari, bien que celui-ci—cela va sans dire—ne fut pas toujours coupable. Elle ne chercha donc pas longtemps la cause du désordre et en arrivant à la maison, elle donna libre cours à sa juste indignation et fit au pauvre Pierre les reproches les plus violents qu'il eut jamais essuyés.

Comme Madame Pierre tenait les cordons de la bourse, il est peu probable que son mari eut jamais le courage de lui proposer d'acheter du guano pour la ferme, et pour tous ceux qui n'étaient pas dans le secret, Pierre devait sans doute passer pour un homme "à préjugés."

Donc, comme nous le disions plus haut, pour se servir intelligemment des engrais chimiques, il faut absolument savoir quelque chose des éléments qui constituent la fertilité du sol.

—:(o):—

Un remède garanti pour les enfants.

Les Tablettes Baby's Own sont le seul remède pour les enfants qui soit vendu avec une garantie portant qu'il est parfaitement sûr. Ces Tablettes sont appuyées par la garantie d'un analyste du gouvernement exemptes d'opiats, de narcotiques et de toute autre drogue dangereuse. Les mères peuvent avoir l'assurance qu'elles peuvent en donner même au nouveau-né en toute confiance. Des miliers de mères n'emploient pas d'autre médicament pour leurs bébés, et elles peuvent dire toutes par expérience que rien ne saurait égaler les Tablettes pour guérir les maladies de l'enfance. Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes.

—(o)—

POUR RIRE

—Y a-t-il des gens riches, tout de même. Ainsi, Rockfeller, je ne sais pas au juste quelle est sa fortune, mais on me dit que chaque fois que sa pendule sonne, il est plus riche de 10,000 dollars.

—Aussi veux-tu parier une chose?

—Quoi donc?

—Qu'il n'oublie pas de la remonter, sa pendule.

—Vous savez, Réginald, que c'est la coutume maintenant pour les jeunes filles de porter des noms de fleurs, et ma soeur dit que se serait une bonne idée de me faire appeler Chardon.

Réginald.—Oh ! oui, je comprends, parce que vous êtes si piquante.

Elle.—Oh! non; elle dit que c'est parce qu'un âne m'aime.

Dans un "p'tit char", si vous voyez un homme ne faire nullement attention à la jolie fille assise en face de lui, vous pouvez en conclure que cet homme est aveugle ou bien que sa femme n'est pas loin.

En famille.

—Nous sommes dans l'intimité, c'est vrai, mais il n'est peut-être pas nécessaire de mettre les pieds dans les plats?

—C'est que, chère madame, j'ai l'estomac dans les talons.

Entre jeunes filles.

—Quand je me marierai, chérie, j'aimerais avoir trois domestiques...

—Tu es modeste... tu en auras sûrement au moins dix!

—Dix?

—Oui, les unes après les autres.

LEÇONS PRIVEES A DOMICILE.

Anglais, Sténographie anglaise et française. Préparation à des positions responsables. S'adresser à J. A. Lafrenière Boite 276, Joliette. 15f. 2ms.

SERVANTE DEMANDER

M. J. H. Sansregret, boucher, demande une servante S'adresser coin des rues Saint Pierre et DeLanaudière.

SURDITE

L'AURALOSE

du Dr. S. H. Eurthier de Paris, est un spécifique scientique et rationnel pour la guérison rapide et radicale des maladies de l'oreille! Surdité, Dureté d'Ouïe, Bourdonnements, Catarrhe, etc. L'Auralose a été expérimenté dans tous les pays du monde et a reçu de partout les certificats les plus encourageants. Laboratoire de l'Auralose, Paris, France. Au Canada: Auralose Dépôt, 7 Place Unity, Montréal qui distribue gratuitement sur demande une brochure intéressante:

DEMANDEZ-LA

CANADA
Province de Québec
District de Joliette
No. 6727.

COUR SUPERIEURE

Lundi, le deuxième jour du mois de février mil neuf cent quatorze, présent l'honorable F. O. Dugas, J. C. S; Alphonse Boucher, requérant cession, vs. Henri Gervais, failli.

Sur la Requête du dit Requérant à cet effet, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit Failli aura lieu devant un des Juges de cette Cour, dans la Salle d'audience, au Palais de Justice, en la Ville de Joliette, dans le district de Joliette, le douzième jour du mois de février 1914, à 10 heures de l'avant-midi, pour là et alors donner leur avis sur la nomination d'un Curateur aux biens du dit failli et sur toutes matières qui leur seront légalement soumises.

(Par ordre)

DUCHARME & RIVEST,
Protonotaires de la dite Cour

A nos Abonnés.

Nous serons très reconnaissants à tous nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement *L'ACTION POPULAIRE* de nous le faire savoir. L'augmentation considérable que nous avons eu depuis nos débuts a pu être cause de quelques oublis.

Manufacturier Ebéniste
A
M. J. B. Brazeau

autrefois gérant de l'Ecole Industrielle a ouvert une nouvelle boutique où on pourra faire manufacturer des bureaux de classe, des bancs d'Eglise, des confessionnaux, des "fixtures" de magasins et autres ouvrages du même genre.

EN FACE DE
L'ACADEMIE ST-VIATEUR

Une visite est sollicitée. 1an.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros, à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

MAGASIN A LOUER

Biensitué, en bon état, avec comptoir, et tablettes.

S'adresser à Madame J. L. Préville Joliette. j. n.

PATINS.—N'oubliez pas que Eugène Laforest, Bâtisse de l'aqueduc affile toujours les patins.

O-Cedar Polish.

Grande Nouveauté — ET — Très Utile.

La Moppe 'O-Cedar'

est une grande nouveauté et des plus utiles, elle épargne de l'ouvrage, nettoie et polie les planchers de bois blanc, bois durs et prélarts, de même que vos meubles. Elle laisse une surface sèche, durable et qui n'est pas collante.

Nous garantissons satisfaction complète, autrement nous la reprendrons..

COUR CHESNE & CHAPUT

Marchands de Quincaillerie. Seuls agents pour le district.

59—Rue Notre-Dame—59

SURVEYER & FRIGON

INGENIEURS CONSEILS

Installations hydro-électriques,
Aqueducs, Expertises, Levées de Plans et Projets
Rapports Technique et Financiers

56 Côte Beaver Hall
Tel. Uptown 3868 Montreal.

TEL. BELL 76. RESIDENCE 309.

GASPARD MORRISSETTE

Plombier sanitaire et poseur d'appareils de Chauffage à eau Chaude
GAZ ET VAPEUR.
Réparations faites avec soin et promptement exécutées.

Sanitary Plumber and Hot Water, Gaz and Steam Fitter
ALL REPAIRS.
Carefully done and promptly attended to.

TOUJOURS EN MAGASIN :
Fixtures pour électricité, électroliers, lampes, etc. Installation de gaz acétylène.
SPECIALITE : Posage de plafonds métalliques et lambrissages. 6m1a

16 PLACE BOURGET JOLIETTE, P. Q.

CHAUSSURES ! CHAUSSURES !

AU MAGASIN POPULAIRE

TENU PAR ZENON BELLEROSE

Venant de finir mon inventaire et ayant un stock considérable, j'ai décidé afin de pouvoir l'écouler avant de recevoir mes marchandises du printemps, d'accorder un

Escompte Special

Après cinq années d'encouragement j'offre à ma nombreuse clientèle, pour commémorer cet anniversaire, une vente exceptionnelle de chaussures pour février prochain.

Sur tout achat qui sera fait ici au cours de février.

Cet escompte sera accordé sur toute marchandise a la mode et régulière.

Et de plus, j'ai un grand nombre de lignes désassorties, que je vendrai à des prix surprenants: telles que

Bottines pour hommes valant $5.00 pour $2.99; bottines pour femmes valant $3.50 pour $1.99

ainsi qu'une grande quantité d'autres lignes dont il est inutils de d'énumérer les prix. Une visite vous convaincra de ces avancés.

ZENON BELLEROSE, Coin St-Paul et Notre Dame

FEUILLETON DE "L'ACTION POPULAIRE"

LA TIGRESSE DES PALMIERS

Par *PAUL PERCEVAL*

Suite.

Tout savant qu'il était, Charles avait des moments d'une adorable tendresse; son âme était alors si transparente, qu'on y lisait à loisir; il avait la naive sensibilité d'un enfant.

Il prit la main de madame Salcédo, et ses lèvres y mirent un baiser en même temps que ses yeux y mettaient deux larmes.

—Brave coeur! Mais que vouliez vous dire tout à l'heure? Quand je ne serai plus madame Salcédo...

—Oui, ma chère Hortense, lorsque tout sera devenu commun entre nous, je prétends qu'aucune femme au monde ne puisse se vanter...

—D'être aussi heureuse que je le serai?

—Oui, cela d'abord... et ensuite, d'avoir une aussi belle collection d'entomologie que sera la vôtre.

—Vais-je faire des jalouses, dit en riant madame Salcédo.

Carmen songeait à élever un mausolée à sa victime; elle avait écrit à un architecte de Lima de lui préparer des plans. Cependant, on ne retrouvait pas le corps de Philippe, ce qui s'expliquait parfaitement pour Hortense et Charles, mais ce qui paraissait étonnant à ceux qui n'avaient pas le mot de l'énigme. Si encore il y avait eu là des carpes voraces comme à Fontainebleau, on aurait pu, à la rigueur, leur attribuer cette disparition... Toutefois, la bonde d'un grand tuyau de décharge avait disparu, et ce tuyau, établi peut être depuis des siècles, devait s'étendre au loin, dans la campagne, à une distance dont on s'est jamais rendu compte.

Il s'agissait donc d'entreprendre des fouilles gigantesques. Sachant à quel point elles seraient inutiles, les complices de Philippe eussent bien voulu s'y opposer, mais ils ne le pouvaient pas, sous peine de voir leur indifférence flétrie des épithètse les plus odieuses.

Le sort poursuivait madame Salcédo et son ami Charles; ils ne sortaient d'un mensonge que pour entrer dans un autre.

Le soir du second jour après la catastrophe, vers minuit, au moment où la jeune veuve faisait sa toilette nocturne, on frappa discrètement à sa porte. C'était Philippe, que Cora avait consenti à amener par les escaliers les plus sombres et les couloirs les plus dérobés. M. de Lucenay voulait absolument voir sa soeur et tenir d'elle des renseignements détaillés sur la manière dont Carmen supportait le poids de ses remords.

La blessure qu'il avait à l'épaule était assez grave, il portait le bras gauche en écharpe; mais ce n'était pas là ce qui l'inquiétait.

—Ah! le grand fou, dit Hortense, en embrassant son frère; le grand fou, qui nous crée tant d'inquiétude et tant d'embarras!

—Bah! chère soeur, un peu d'imprévu et de fantastique dans la vie, cela ne gâte rien.

—Imprudent!... Et si elle t'avait atteint de ce poignard, qui fait des blessures dont on ne guérit pas?

—Eh bien, je serais mort au champ d'amour, voilà tout.

—Voilà tout! Ne dirait-on pas que n'eût été rien?

—Un fou de moins, comme tu dis... Vous m'auriez pleuré pour de vrai, au lieu de me pleurer pour rire. Quelle plus sûre preuve de tendresse que ce coup de stylet dont je recueille tous les avantages sans en avoir les désagréments. Car elle m'aime, n'est-ce pas?

—Elle se considère comme ta veuve, elle t'érige une tombe, elle fonde un hospice qui portera ton nom, elle a horreur d'elle-même, elle voit du sang sur ses mains, elle voulait qu'on la dénonçât, elle renonce au monde, elle se voue éternellement aux larmes et aux regrets...

—Chère Carmen! Tu as beau dire, ma soeur, si présomptueux que l'on soit, on doute toujours un peu: ces larmes, ces regrets qu'inspire notre mort, nous n'en jugeons jamais par nous-même, tandis que toi...

—Oui, grâce à ton invention, pour le moins baroque, tu écoutes ta propre oraison funèbre... Mais j'espère bien que cela va finir; je m'oppose très énergiquement à ce que cette situation se prolonge; il y a bien assez de malheurs réels dans la vie sans en imaginer de factices; la douleur de cette pauvre enfant me fait mal à voir; sa santé aussi peut en souffrir.

—Je me suis dit tout cela comme toi, reprit le jeune comte; si c'était à recommencer, j'y regarderais à deux fois. Mais, les choses étant à ce point, la folie faite, je prétends extraire tout le bien possible. Songe que mon bonheur est désormais ici, que je me prépare une compagne sérieuse, il est donc tout simple que je veuille la dégager, autant que possible, des travers d'éducation et de nature qui gâtent ses bonnes qualités. Ainsi, elle reçoit en ce moment une leçon, qui lui ôtera, je l'espère, le goût des poignards. Restent des croyances superstitieuses, des faiblesses absurdes, dont il importe à notre félicité commune qu'elle soit également corrigé. Jamais meilleure occasion ne se présentera.

—Que prétends tu faire?

—La guérir par les semblables comme font les homoeopathes; elle croit aux miracles, à la seconde vue, à la sorcellerie, aux apparitions. Eh bien, je vais la faire vivre, pendant un jour ou deux—je ne te demande plus que cela—dans une atmosphère diabolique dont elle sera la première à rire plus tard.

—Encore quelque folie.

—Ce sera la dernière, chère soeur.

—Et peut-on au moins savoir?

—Nous avons concerté cela le mohame et moi. Ce digne homme a vu tout de suite que je ne donnais pas dans le merveilleux, que je n'avais qu'une foi médiocre dans ses bracelets sympathiques; aussi a-t-il fait bon marché de sa clairvoyance et de ses prédictions. Quand je dis bon marché... A propos, ma chère Hortense, fais moi donc le plaisir de te glisser à pas de fantôme dans ma chambre, et d'y prendre le rouleau de quadruples que tu trouveras dans l'un des coins de ma valise.

—Comment! tu veux... à pareille heure?

—Je me serais bien adressé à Charles, mais il sait si peu ce qu'il fait qu'il m'aurait peut-être apporté mes rasoirs au lieu de monnaie, ce qui ne ferait pas le compte du mohane... En ma qualité de défunt, je ne puis pas m'exposer à être rencontré un flambeau à la main; tandis que toi rien ne t'empêche de visiter l'appartement de ton frère.

Tout en déclarant qu'elle ne s'associerait pas plus longtemps à ces extravagances, madame Salcédo, s'en alla, et revint bientôt avec le rouleau de quadruples.

—Tiens-toi prête à tout, et ne t'étonne de rien, dit M. de Lucenay en prenant congé de sa soeur.

—Voilà toutes les explications que tu me donnes? demanda la jeune femme.

—Je serais fort embarrassé de t'en offrir d'autres, car les circonstances doivent nous inspirer et c'est d'ailleurs, le mohane qui se charge de la mise en scène.

Comme, nourrie dans des détours du château, la petite fée du lac reconduisait Philippe par des couloirs de dégagement, ils se trouvèrent, au tournant d'un escalier, en face d'une lumière qui brillait à quelque distance.

En ce moment retentit un bruit de flambeau tombant à terre et la lumière s'éteignit.

Cora et Philippe hâtèrent leur fuite, sans s'enquérir des causes de cet évènement.

Quelques minutes après, M. de Lucenay y rentrait à la maisonnette sans nouvelle rencontre.

XVI

Le lendemain, au déjeuner, M. Sandalem était excessivement pâle; il ne touchait à rien, lui qui, d'habitude, faisait de tous les mets une étude sérieuse. Il tressaillait au moindre bruit, et quand une porte s'ouvrait, il retournait précipitamment la tête.

—Je gagerais que don José a mal dormi, dit madame Salcédo.

—Quoi, madame, répondit le planteur d'une voix presque éteinte, vous savez ?...

—Je ne sais rien, je présume... c'est votre air défait qui vous accuse.

—La vérité est que, pour tout l'or du Pérou, je ne voudrais pas recommencer la nuit dernière.

—Que vous est- il donc arrivé?

—Si je vous le dis, en votre qualité de francaise et d'esprit fort, vous allez vous moquer de moi.

—Mais je ne suis pas du tout un esprit fort, monsieur Sandalem, je suis tout simplement une faible femme, un peu curieuse, et qui ne demande qu'à savoir.

Eh bien, je crois que l'ombre de M. votre frère m'est apparue.

A ces mots mademoiselle d'Alméida devint plus pâle que José.

—Notez que je dis "je crois" reprit le planteur.

—Ce qui, en d'autres termes, signifie que vous n'en êtes pas sûr, ajouta Charles Aubry, et comment est-il, ce pauvre trépassé?

—Mais, comme une personne naturelle.

—Vous disiez tout à l'heure que c'était une ombre.

—Mon Dieu, une ombre une personne... Vous comprenez... dans le trouble où j'étais... à une heure aussi indue... à minuit.

—Alors, cela devient grave, très grave même, reprit le naturaliste d'un ton sérieux... Et le fantôme, l'esprit, l'ombre, l'apparition, la forme immatérielle de notre pauvre ami vous a-t-elle parlé?

—Non, elle n'a fait que paraître et disparaître... Je crois même qu'elle n'était pas seule.

—Philippe aura déjà fait une connaissance dans l'autre monde, dit le naturaliste oubliant son rôle d'ami désolé.

—Ah! monsieur Aubry, reprit Hortense d'un ton de reproche, comment pouvez-vous plaisanter sur un pareille sujet?

—Mais, madame, je ne plaisante pas; M. Sandalem dit qu'ils étaient deux; or, comme ce n'était pas vous qui l'accompagniez, je suppose, ni mademoiselle, ni moi, ni personne d'ici, je cherche à expliquer, rien de plus. Il est seulement fâcheux que, l'esprit se taisant, M. Sandalem n'ait pas songé à prendre l'initiative et à l'interroger.

—Je n'aurais pas pu, avoua le planteur; je suis resté sans voix, sans force, sans mouvement.

—Et probablement sans lumière, ajouta le savant.

—J'avais un flambeau, mais il s'était éteint en m'échappant des mains.

Carmen suivait cet entretien avec une anxiété visible et dans un silence profond.

—Don José a dû bien voir, dit-elle tout à coup.

—Quel motif avez-vous pour le supposer, mademoiselle? demanda le naturaliste.

—Parce que, à cette heure-là même, étant à ma fenêtre, j'ai vu, moi aussi, s'éclairer la chambre qu'occupait M. de Lucenay, et une ombre la traverser.

—Cela se complique, dit le savant.

Madame Salcédo fut sur le point d'expliquer comme quoi c'était elle-même qui était allé chez son frère; mais pensant que cette circonstance mystérieuse aiderait au plan tramé par Philippe, elle se résigna une fois encore à garder le silence.

A suivre.

Du Bon Charbon

M. E. Bolduc est reconnu pour vendre le meilleur charbon et à des prix très modérés. S'adresser au No. 86 Manseau jno

TEL BELL 89.

B. de P. 323. Manufacture: VOISIN DE L'ARSENAL. Rés. 106 ST-VIATEUR

J.-B. COUCEON

Entrepreneur-Briquetier.

Briques de Ciment. Blocs de Cheminée et tout ouvrage en Ciment.

Briques en tous genres: Rouges. Blanches et en ciment, aux plus bas prix.

Grande Vente de Fourrures

A SACRIFICE

Étant donné qu'il nous reste une grande quantité de Fourrures, nous avons l'intention de tout vendre ce qu'il nous en reste sans . . . réserve à . . .

50 p. c. dans la Piastre.

D'ICI A LA FIN DE MARS

Ainsi ceux qui veulent économiser en achetant des Fourrures feront bien de profiter de cette chance unique.

Ainsi qu'on se le dise et que l'on se hâte pour avoir le premier choix.

Aussi, nous prenons un soin spécial de toute commande à ordre. Nous tenons constamment en mains les très célèbres lignes de chaussures "Invictus" de Geo. A. Slater, la "McPherson," la "Beresford," la "Hart" de Fredericton. etc., aussi un assortiment très complet de merceries.

Lazare Steinberg,

MANUFACTURIER DE HARDES FAITES

No 2, Place Lavaltrie, JOLIETTE

EN VILLE

—On demande un jeune homme de 14 à 15 ans à l'imprimerie de *L'Action Populaire.*

—Une secousse sismique assez violente s'est fait sentir ici vers une heure et demie. La terre a tremblé pendant près d'une demi-minute.

—Les funérailles de M. Magloire Jetté ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—L'Association dramatique du Club des raquetteurs a donné mardi et mercredi de cette semaine, une soirée dramatique et musicale dans la salle du marché. Pour le peu de temps qu'ils ont eu à préparer cette soirée, les acteurs et actrices ont bien réussi dans l'exécution de leurs rôles respectifs.. Mardi soir, la soirée était présidé par son honneur le maire Guibault et Madame la Mairesse. L'Assistance était nombreuse. Les entr'actes étaient remplis par l'orchestre de l'Opéra Biograph.

Vraiment l'Association des Bons Camarades semble bien suivre sa devise "Toujours de l'avant".

—L'Union Musicale a commencé la préparation d'un concert qu'elle donnera vers la mi-carême.

—M. A. Racette, épicier, coin des rues Manseau et Ste-Anne, ayant décidé de discontinuer les affaires pour cause de santé désire vendre son commerce à des bonnes conditions. L'acheteur aura le privilège du bail. S'adresser à A. Racette, 14 Manseau. j.n.o.

—M. Frs Rivet, épicier, rue de Lanaudière, Joliette informe le public acheteur qu'il a et aura toujours en vente une grande quantité de poissons frais et salés tel que Haddeck, Morue, Doré, Flotan et Brochet, au plus bas prix du marché. 12fév. 4fs

—Il est probable que dimanche le 22 février plusieurs clubs de raquettteurs de Montréal viendront à Joliette rendre visite au club de cette ville. A cette occasion un programme spécial sera préparé pour la réception.

MAISON A VENDRE

En bon état—deux logis; l'un de 9 l'autre de 6 appartements située rue St Charles Borromée. Conditions accommodantes s'adresser à l'Action Populaire. j.n

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur G. Forbes, M. l'abbé Elie Deschênes, vicaire à Saint Lin a été nommé curé de la paroisse de Saint Théodore de Chertsey, devenue vacante par la mort du Rev. Jacques Brien.

—Hier aussi on a eu le plus grand froid cet hiver, le thermomètre est descendu à 36 degrés, la température étant au sec on supportait ce froid plus aisément que les derniers grands froids.

—Nous regrettons de voir que l'on n'attache pas beaucoup d'importance à faire de notre salle du marché une salle convenable pour l'hiver. Le système de chauffage y est des plus défectueux. A chaque soirée ou représentation qui se donnent durant la saison froide, c'est vraiment désagréable de se réunir dans cette glacière et de s'exposer à en être malade. Il nous semble que le but de cette salle est connue lieu public de cette ville, soit pour réunions diverse, soit pour procurer un local aux diverses organisations de cette ville qui veulent bien nous récréer par différentes soirées et briser la monotomie des veillées de l'automne et de l'hiver, et cependant c'est bien durant l'automne et l'hiver le temps de semblables récréations. Dans les autres petites villes de la province, les salles du marché sont bien aménagés et confortables. Ainsi comme exemple, nous voyons Sorel qui possède une salle de representation dans sa bâtisse du marché qui est des plus convenables. L'installation d'un système à air chaud qui n'est pas très dispendieux, et quelques réparations aux diverses ouvertures donneraient dans cette salle une température régulière.

—A LOUER.—2 magnifiques logements et 2 bureaux à louer dans le centre de la ville, rue Manseau, édifice Massicotte, s'adresser sur les lieux. J. A. Massicotte.

—M. Eugène Landreville, tailleur pour dame, a décidé après des instances faites par plusieurs dames de cette ville, d'enseigner le système tailleur pour dames. Il ne donnera des cours que d'ici à deux mois. A toutes les personnes qui désireraient profiter de cet avantage en ces deux mois, M. Landreville se charge d'enseigner à un prix très raisonnable ce système tailleur pour dames. Système garanti, s'adresser à Eugène Landreville, 9 Place Lavaltrie. 29j. 4f.

SOCIETE D'UNE MESSE

Evêché de Joliette 12 février 1914 Mons l'abbé Henri Magnan, vicaire à la paroisse du T. S. Redempteur, décédé à l'Hôtel Dieu de Montréal, le 30 janvier dernier, était membre de la Société d'une messe.

J. A. HECTOR DESY Ptre chan.

—Evêché de Joliette 12 février 1914 Mons l'abbé A. Nolin, décédé à Toronto, au cours du mois de janvier dernier, était membre de la Société d'une messe.

J. HECTOR DESY Ptre chan.

—A l'occasion de l'inauguration de l'Ecole Normale il y avait beaucoup d'étrangers à Joliette mardi dernier.

—Examen de la vue— Correction absolue de toutes les défectuosités, telles que l'hypermétropie, presbytie, myopie, astigmatisme etc. Emile Prévost, opticien et optométriste, 20, rue Sant Paul Joliette.

A VENDRE PAR ENCAN

Lundi le 16 Février

A 10 Hrs DU MATIN

Sur les lieux, au coin des rues

ST-CHARLES BORROMÉE et BABY

Dans la Ville de Joliette.

Une MAISON avec DEPENDANCES

Et plusieurs Terrains Vacants.

Le tout sera vendu sans réserve et en bloc pour argent comptant.

Alphonse Durand et David Crabtree.

Dans notre district

Saint Ambroise

Le 5 février est décédé dans cette paroisse M Isidore Parent, malade depuis plusieurs semaines à l'âge de 55 ans.

Cet homme était le parfait modèle des pères de famille homme sobre laborieux le travail était son compagnon de chaque jour aussi laisse-t-il à sa fidèle épouse et à ses chers enfants de grands exemples de piété, de foi, de courage, les pauvres étaient ses chers amis aussi versait-il largement dans les oeuvres de charité.

Les funérailles ont eu lieu le 9 dans notre église au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis qui étaient venus lui rendre un dernier hommage.

La levée du corps fut faite par Rev. Père Houle c.s.v.

Le service fut chanté par le Rév. J. B. Deposiers curé de la paroisse assisté diacre et sous diacre, de M. Eug. Mondor, vicaire et de M. Damien Robert séminariste de Montréal.

Pendant le service divin des messes furent célébrées aux autels latéraux par les abbés Télesphore Beaudry curé de Sainte Mélanie et du Rév. Zénon Lippé curé de St-Alphonse..

Le deuil était conduit par son frère M. le notaire Parent de St-Jérôme.

Les porteurs étaient MM. Joncas Grégoire, Hector Simard, Adélard Simard, Jos. Perrault, Japhet Perrault, André Beauséjour.

Parmi les membres du clergé on remarquait les Abbés Télesphore Beaudry, R. Père Houle, Alexandre Champoux, Zénon Lippé, Alcide Alary, Damien Robert, séminaristes.

Le choeur de chant a chanté avec beaucoup de succès la messe des morts harmonisés.

Le défunt laisse pour le pleurer une femme et 9 enfants.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de messes et de bouquets spirituels.

Nous présentons nos condoléances à la famille.

Cette semaine ont lieu les quarante heures dans la chapelle de notre couvent. M. le curé invite les paroissiens à aller rendre leurs hommages à Jésus-Hostie.

M. Damien Hétu de Saint Agathe était au milieu de nous ces jours derniers.

Le Rév. Anthime Ducharme, vicaire à St-Jacques était en promenade ces jours derniers chez des amis ici.

Mademoiselle Evelina Perrault, modiste de Sainte Mélanie était en promenade ces jours derniers chez son beau-frère M. Jos. Garceau.

La Révérende Sr. Marie Grégoire de Naziane, supérieure, remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie dans la perte de son frère, le Rév. Jacques Brien, ancien curé de Saint Théodore de Chertsey.

Melle Anna Mondor de Saint Gabriel était en visite au presbytère chez son frère M. Eug Moudor, vicaire.

M. Martial Parent et sa dame sont venus de Lowell Mass. assister aux funérailles de M. Isidore Parent leur père.

Les derniers froids ont gelé un bout de notre aqueduc. On travaille vigoureusement à le remettre en bon état.

M. Damien Robert, séminariste était en vacance chez son père M. Felix Robert.

A la dernière séance du conseil M. Fabien Neveu a été réelu maire de notre paroisse pour la 21ème fois.

On a chanté le 9 février le service anniversaire de feu Emélie Wagner, autrefois de Joliette. Nombre d'amis et de parents y assistaient.

Vaucluse

Le 12 janvier a eu lieu les élections des conseillers MM. Philippe Papin et Georges Lafortune ont été élus conseillers.

Lundi dernier 2 février M. Philippe Papin a été élu maire.

Sainte-Mélanie.

A une session générale du conseil municipal de cette paroisse, tenue lundi, le deuxième jour de février courant, Monsieur William Benny a été élu maire de cette paroisse en remplacement de M. Joseph Pelletier.

Saint-Jacques.

Nous regrettons d'apprendre la mort de monsieur Jean Louis Mirault et de Madame Henri Marsolais, née Adèle Page.

M. Mirault est décédé après quatre jours de maladie, à l'âge de 76 ans; ses funérailles ont eu lieu vendredi dernier. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, en outre de ses nombreux parents et amis, son épouse et deux fils et une fille.

Madame Marsolais a souffert avec une pieuse résignation une maladie de plus de deux mois. Elle n'est âgée que de 36 ans et six jeunes enfants lui survivent. Sa mort est arrivée mardi dernier et les funérailles auront lieu vendredi 13 courant, à dix heures et demie.

Funérailles de l'abbé Brien.

Chertsey — Toute la population de la paroisse de St-Théodore de Chertsey est plongée dans le deuil causé par la mort si prompte de notre curé.

Nous savions, dimanche précedent que Monsieur Brien était atteint d'une maladie que l'on disait grave, mais nous étions loin de nous attendre à une fin aussi prochaine.

Cette mort soudaine, cette sépulture pénible vu les circonstances, nous laissent dans un sentiment de pitié plus profonde encore à l'égard de notre pasteur. A peine âgé de 41 ans, semblant jouir d'une santé des plus robustes, le révérend Jacques Brien paraissait devoir être pour de nombreuses années encore à la tête de notre paroisse.

Son ministère commencé à Ste Elisabeth achevé au milieu de nous, s'est uniquement inspiré du zèle apostolique que lui dictait l'intérêt des âmes et le bien de ses paroissiens.

Son successeur le révérend Elie Deschênes, prendra bientôt possession de sa cure. Il est venu cette semaine passer quelques heures seulement au milieu de nous, et est retourné à Saint Lin, où il était jusqu'aujourd'hui vicaire.

C'est le révérend Hermas Lachapelle vicaire de Saint Norbert, qui est le déservant de la paroisse.

Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier. Toute la paroisse et un nombreux clergé assistaient à la cérémonie toujours si impressionnante des funérailles d'un prêtre, présidée par l'évêque Monseigneur Forbes a su par là nous consoler dans la foi de la perte de notre pasteur.

Angoisse causée par l'imprudence

Harmony, Maine, 11. — Edwin Pike, un cultivateur qui s'est fabriqué récemment, un moulin à vent a voulu se rendre compte de l'efficacité de son travail. Il est monté dans la tour du moulin et a mis les ailes en mouvement. Or, le vent, qui était très violent, ne s'est apaisé qu'au bout de trois jours. Pike a dû passer trois jours et trois nuits sans manger et sans boire et attendre que le vent tombe. S'il eut osé descendre, alors qu'il ventait, il eut été tué par les ailes. Il avait oublié de construire un appareil permettant d'arrêter à volonté le moulin.

La Seance des Raquetteurs

Un groupe d'amateurs sous la direction de M. E. A. Ferland, a interprété hier soir, à la salle du Marché une pièce patriotique canadienne-française, Louis Riel. Les exécutants méritaient bien les chaleureux applaudissements que l'auditoire ne leur a pas ménagés; ils se sont acquittés avec succès de leur tâche, quelques-uns d'entre eux possèdent des talents qui méritent d'être cultivés et que le public sera toujours heureux d'applaudir. La mise en scène, les décors, les jeux de lumière étaient parfaitement réussis.

On nous a montré les vastes prairies de l'Ouest avec une réalité surprenante. Les campements indiens pouvaient difficilement être mieux.

Cette pièce offre des scènes splendides, vraiment belles, mais on y remarque quelques défauts trop évidents et qui pouvaient être facilement corrigés. Le rideau se lève sur des scènes trop mortes et l'auditoire reste inévitablement froid.

On aimerait aussi entendre la voix consolatrice du missionnaire catholique dans la prison de Régina et pourquoi l'auteur n'a-t-il pas mis en scène l'éloquent défenseur de Louis Riel?

L'auteur nous montre un jeune Canadien-français employé au Courier des Etats-Unis, veut-il nous faire croire que c'est le seul journal de langue française qu'il y eut alors en Amérique? Pourquoi ne pas mettre en scène les journaux qui ont courageusement défendu Riel? Cela aurait été plus près de la vérité.

Par contre, la pièce nous donne un fonctionnaire anglais pris sur le vif.

M. Liard qui représentait Macknave a été tour à tour arrogant et lâche, sans pitié pour le malheur des autres et prêt à toutes les bassesses pour son avancement personnel cauteleux et intrigant, ne rougissant pas de mettre au service de sa cause les traitres prêts à tout vendre au poids de l'or. Les rôles des Indiens sont naturels, les métis également, sont représentés sous leurs vraies couleurs. Tagouaga, une femme indienne personnifiée par Melle Rose Blais, peint bien le caractère loyal mais vengeur du Peau Rouge.

Le rôle de Kaira, une jeune anglaise, enlevée très jeune à ses parents et élevée parmi les sauvages est rempli de beaux sentiments ainsi que celui du jeune journaliste G. Deslongchamps; J. Morgan nous a montré comment s'écrivent souvent les grands journaux; dont les représentants font plus d'imagination que d'histoire.

M. J. Laporte a fait un juif accompli, il peut donner des leçons aux colporteurs habituels.

Gabriel Dumont—P. Sauvageau représente bien le métis. Son courage indomptable, sa loyauté à toute épreuve, et son amour de la liberté, On ne pauvait trouver un meilleur type que L. Forest pour personnifier le chef sauvage Gros Ours; son geste mesure sa voix puissante, sa stature, tout était bien.

L'auteur donne un beau rôle au personnage principal Louis Riel et ce rôle était bien rempli par M. E. A. Ferland qui d'ailleurs n'en est pas a ses premiers succès.

Riel est bien représenté comme le vieux trappeur canadien, prêt à se dévouer pour les bonnes causes, pour tous ceux qui souffrent. Il a cette bravoure téméraire qui ne fait pas mesurer les dangers aux conséquences d'une décision grave, il n'entend que l'impulsion de son coeur, trop grand pour être un sage conseiller.

Dans la prison, il a les sentiments d'un vrai chrétien et d'un sincère patriote; cependant tout le monde regrette que l'on n'ait pas mis en scène le missionnaire conversant souvent et son défenseur M. F. X. Lemieux, aujourd'hui juge au Canada.

Les adieux de Riel sont empoignants, ils montrent bien que les dévouements aux plus nobles causes sont souvent payés d'ingratitudes et de trahison. Louis Riel aurait été un grand héros s'il eut particulièrement réussi dans son entreprise; mais il succombe sous la puissance et la force dans la défense d'un droit sacré, on le traite comme un vil criminel. C'est une autre triste page que le pouvoir anglais a ajoutée à l'histoire du Canada, c'est la suite de la déportation des Acadiens et des persécutions odieuses d'après la conquête c'est une édition de cet axiome que l'Anglais a trop souvent mis en pratique. "Le droit du plus fort est toujours le meilleur. Les applaudissements chaleureux de l'auditoire n'ont pas été ménagés a Melle Laurin qui a si bien rempli le rôle de Kaira Melle F. St-Onge remplissant le rôle d'Elizabeth a reçu des applaudissements bien mérités. Son rôle est court mais mais montre bien la nature de la femme.

La petite Nelly Melle Mariette Lévesque était bien charmante dans son rôle de fille d'Elizabeth.

La mise en scène hier soir était faite par M. Housten. On a pu juger qu'il s'y entend parfaitement. M. Ponton de Montréal n'a pas moins bien réussi en grimmant les acteurs. Dans les entractes on a exécuté de jolis morceaux de musique sous la direction de M. Lemaire.

Cette soirée était sous le patronnage de l'A. B. C. et sous la présidence de M. le maire et Madame la Mairesse. En somme elle a été un beau succès, elle représente une somme énorme de travail pour tous les acteurs et particulièrement pour le directeur M. A. Ferland.

UN AUDITEUR

L'excursion de Sherbrooke

—Comme nous l'annoncions la semaine dernière notre club de raquette est allé cette année assister au grand carnaval qui a eu lieu à Sherbrooke samedi et dimanche dernier, et démontrer à la population des Cantons de l'est que la ville de Joliette a aussi son organisation sportive sinon égale à celle des grandes villes du moins progressive te suivant la marche du succès de l'organisation générale de notre ville.

Nos raquetteurs nous ont laissé samedi après-midi à 1.30 hrs. Un train spécial du Canadien Nord les a conduit directement à Sherbrooke où ils arrivèrent vers 7.30 hrs P. M Plusieurs citoyens de Joliette avaient tenu à les accompagner. Le trajet se fit gaiement. Aussi il ne pouvait l'etre autrement avec nos gais lurons. Dans le train ce fut des divertissements continuels. Les uns chantent, et passent tour à tour nos bonnes chansons canadiennes. D'autres s'amusent en faisant de l'athlétisme. Dans un autre char ce sont les musiciens. Les employés des compagnies de chemin de fer se montrent bons camarades et se réjouissent également avec raquetteurs et voudraient toujours avoir des passagers aussi joyeux.

Enfin, l'on arrive à destination. Sous l'ordre du Capitaine du club, nos raquetteurs prennent leur rang, et aux sons des marches enlevantes du corps de clairons et tambours ils font leur entrée dans la ville de Sherbrooke aux acclamations de la foule massée sur les trottoirs. On crie de toutes parts; Hourrah pour Joliette Joliette is up-to-date.

L'on se dirige immédiatement au manège militaire où devait se faire quelques instants après, le départ de la grande parade de tous les clubs. Près de 1800 raquetteurs prennent part à cette démonstration dans les rues de la ville. Le parcours fut assez long même que l'on fit une marche de six milles, et les nôtres peu habitués à de si longues marches furent très fatigués. Sur le long parcours notre club est vivement applaudi. Il en fut ainsi le lendemain lors de la parade d'église.

Notre club a fait honneur à Joliette. Les officiers des clubs étrangers sont venus tour à tour les féliciter pour l'immense progrès qu'ils ont fait, depuis l'année dernière, et nos raquetteurs heureux de leurs succès contents d'avoir fait connaitre avantageusement leur ville respective aux milliers de spectateurs qui se trouvaient sur leur passage, s'amusèrent avec entrain avec leurs confrères étrangers.

Dans l'après-midi du dimanche, ce furent des amusements divers comme ceux que nous avions vu à Joliette l'année dernière, et il s'en est passé de très drôles. Enfin, ce furent des fêtes remarquables et les citoyens de Sherbrooke s'étaient donnés la main pour rendre à leurs visiteurs le séjour le plus agréable possible. Les rues étaient bien décorées, l'illumination splendide. Quatre arches de triomphe illuminées par des milliers de lumières électriques avaient été érigées dans les principales rues. Les hôtels et restaurants regorgeaient d'étrangers.

Dimanche soir, après le concert-Boucane, ce fut l'heure du départ. L'on se sépara donc à regret et promettant de se revoir encore au grand festival annuel qui aura lieu aux Trois-Rivières l'année prochaine. Nous gais amis nous arrivèrent lundi matin vers les cinq heures très enthousiacmés de leur voyage.

L'Action Populaire s'unit à leurs amis des autres clubs, ainsi qu'aux grands journaux quotidiens qui leur fait une mention spéciale pour les féliciter de leur bonne tenue et de l'efficacité de leur excellente organisation.

Les ressources financières de nos maisons d'éducation

Suite de la première page

de pourvoir à la formation religieuse de ses enfants, l'enseignement même profane concourant au perfectionnement des facultés de l'homme elle en a fait une de ses oeuvres, où avec un but surnaturel elle concoure à une fin absolument naturelle. Mais cette oeuvre de l'enseignement profane demeure toujours en dehors des prérogatives essentielles de l'Eglise et des membres spécialement consacrés à son service.

Le pouvoir civil doit donc à la prospérité de ses membres de les pourvoir d'une instruction absolument en rapport avec leurs besoins sociaux la question devient alors pour nous purement économique.

Nous ne pouvons dire si les recettes provinciales devraient être adaptées à l'enseignement dans une mesure beaucoup plus large. Seulement nous souhaitons le jour où la richesse des particuliers l'encouragement plus effectif de l'Etat viendront en aide à ceux qui se sont chargés de notre besogne par esprit de dévoument et de sacrifice.

Nous serons plus à l'aise pour exiger certaines améliorations couteuses, des modifications dans un programme qui ne convient pas parfaitement à la situation faite à la grande partie de nos étudiants.

Nous croyons que ces divergences d'appréciations du système actuel, peuvent se confiner en somme dans des modifications à apporter à l'application de nos recettes provinciales.

S'il était démontré que la province peut, par ses ressources, compenser l'insuffisance des moyens individuels, pour endosser notre part des dépenses de l'enseignement nous serions plus en mesure d'émettre nos vues. Jusque-là nous ne pouvons agir que par la persuasion. Et nos éducateurs religieux qui cherchent avec un dévoument rare, à perfectionner leur mode d'enseignement et à compléter leur programme, restent libres d'accepter des opinions qui n'ont d'ailleurs rien d'absolu. Nous ne croyons pas que notre enseignement soit le meilleur qui puisse être donné, nous souhaitons seulement de pouvoir prendre une part plus directe à l'enseignement afin que tous puissent en saisir davantage l'énorme importance et se pénètrent davantage qu'il ne suffit pas de faire un cours d'étude pour être parfaitement préparé au gagne-pain du lendemain. On saura alors mieux ce que doit comprendre un programme d'enseignement et ce qu'on peut raisonnablement lui attribuer des succès et des troubles futurs.

L. C. FARLEY